

L'Echo Communal



Politique / Finances :

***_Budget 2008 : le second budget de la législature est approuvé !
Conseils communaux des 8 janvier et 17 mars 2008
Le fonds des communes revu à la hausse !***

Culture / Evénement :

***Wallonie Week-ends Bienvenue : programme des 19 et 20 avril 2008
Programme du Centre Culturel : 2^{ème} trimestre 2008***

Jeunesse / Enseignement :

***Activités Jeunesse : Juillet-Août 2008
La bougeotte 2008***

Energie / Environnement :

Primes énergie 2008 / 2009

L'Echo Communal
Avril 2008
Editeur responsable
Christian Binet

Rédaction

Jean-Paul Dondelinger
Tomasso Antonacci
Christian Binet
Hervé Spoiden
et les intervenants :
institutions fédérales,
club et associations

Graphisme

Hervé Spoiden

Photos

Hervé Spoiden
Olivier Biver

Imprimeur

Imprimerie Lorgé



LA DÉFENSE
PRIORITÉ À LA PAIX

Le « Information Operations Group » (Ops Gp) organisera un exercice dans votre commune durant la semaine du 21 avril au 25 avril 2008.

Cet exercice militaire en terrain civil n'impliquera aucun mouvement de véhicules chenillés, de survols à basse altitude ou de tirs à blanc et ne devrait donc pas générer de nuisances pour la population.

Il s'agit d'un entraînement à la collecte d'informations sur la structure administrative et socio-économique d'une région, telle que nous la pratiquons lors d'opérations réelles.

SOMMAIRE

| | pages |
|---|-------|
| Communiqué de la Défense Nationale | 2 |
| Editorial du Bourgmestre, | 3 |
| Politique / Finances: | |
| Budget 2008 : le second budget de la législature est approuvé ! | 4 |
| Conseils communaux des 8 janvier et 17 mars 2008 | 7 |
| Le fonds des communes revu à la hausse ! | 9 |
| Culture/Evénement : | |
| Wallonie Week-ends Bienvenue : programme des 19 et 20 avril 2008 | 11 |
| Programme du Centre Culturel : 2 ^{ème} trimestre 2008 | 16 |
| Réseau des bibliothèques communales d'Aubange | 18 |
| Clinique Bellevue | 18 |
| Au Wosweiler à Athus ... Un nouveau comité de quartier est né | 19 |
| « Les Amis du Folklore » 1958 - 2008, 50 ans au service de la danse et du terroir | 19 |
| Jeunesse/Enseignement | |
| Activités Jeunesse : Juillet-Août 2008 | 20 |
| La bougeotte 2008 | 20 |
| Fédéral | |
| Chats : stériliser = protéger | 23 |
| Energie / Environnement : | |
| Primes énergie 2008 / 2009 | 24 |
| Contribuons à lutter contre l'effet de serre ... Consommons malin ! | 28 |
| Electricité, gaz, eau, téléphonie, internet, télévision : Vous cherchez un fournisseur ? | 29 |
| boîtes aux lettres privées, nouvelle réglementation | 29 |
| Social : | |
| Service Accueil et Prévention, idées reçues | 31 |

Communiqué de la Défense Nationale

Cette recherche s'inscrit dans le cadre de la coopération civilo-militaire et de l'information locale sur notre présence et nos activités.

Dans ce but, mes équipes de liaison parcourront les communes avoisinantes et questionneront les habitants afin d'établir un schéma de communication locale et d'organisation sociale.

Dans la mesure où vos activités le permettent et pour autant que vous le souhaitez, je vous prie de bien vouloir faciliter la tâche de mes équipiers en répondant aux questions qu'ils vous poseraient.

Les membres de mes équipes de liaison sont porteurs d'un badge d'identification similaire à celui présenté ici et qui vous permettra de les reconnaître.

Vous pouvez également nous contacter en téléphonant à notre permanence au :

tél. : 063124.71.90
ou via la centrale du camp Bastin
tél. : 063/24.71.50
durant la semaine
du 21 au 25 avril 2008.

Je vous remercie par avance de votre coopération.

Peter HAST, Major et Chef de Corps

Name: HAST PETER
Rank: Major



Info Ops Gp

21st-25th Apr 08
Exercice

Tf: 063/24.71.90





Jean-Paul DONDELINGER

Bourgmestre
et Conseiller Provincial

Attributions :

sécurité (police et service
d'incendie), finances, cultes

Editorial

Comme vous le lirez au coeur de ce numéro 13 (eh oui, déjà ! bravo à l'équipe de rédaction !) de « L'Echo Communal », le budget 2008 a été approuvé par le Conseil Communal.

Il s'agit là, avec le vote des comptes, de l'exercice démocratique le plus important de l'année, celui où la politique de la majorité est soumise à l'examen attentif et critique du conseil.

Que faut-il retenir pour 2008 ?

Comme je l'ai dit au conseil, il me semble que 3 problématiques vont s'imposer à nous dans le futur immédiat :

- l'accumulation de travaux nécessitant la mobilisation de sommes colossales : centres sportifs, bibliothèque, écoles, immeubles destinés au logement d'insertion ...
- l'augmentation des charges de la dette communale qu'il faudra tenir à l'oeil. Toute recette extraordinaire à percevoir devra prioritairement être affectée au remboursement des emprunts;
- le début du reconditionnement de la clinique Bellevue en maison de repos publique qui sera gérée par notre CPAS. Ce bâtiment, sera non seulement transformé physiquement (avec recherche de subsides) mais devra aussi être géré au quotidien, ce qui entraînera, vous vous en doutez, d'énormes dépenses de personnel, de fonctionnement et de dettes.

Certes, une intervention INAMI dans le prix de journée est prévue, mais il est certain que la dotation communale en faveur du CPAS augmentera dans le futur.

C'est le prix à payer du **choix politique** que la majorité a fait : permettre aux aînés de notre commune d'être hébergés de manière décente et à des prix abordables pour tous.

Ces divers travaux vont mobiliser toute l'énergie du Collège et du Conseil, sans oublier les autres défis qui, quotidiennement viennent rappeler aux élus que la gestion communale est pluridisciplinaire, diversifiée et transversale. Car toute décision prise a des effets sur l'ensemble du fonctionnement d'une commune et donc sur la vie des citoyens.

Parmi ces défis, je voudrais ici relever plus particulièrement celui de la sécurité publique. Nous en parlerons de manière plus détaillée dans le prochain numéro de l'« Echo Communal ». Nous y consacrerons quelques pages spéciales qui viendront s'ajouter aux rubriques traditionnelles.

En attendant, que ce 13^{ème} exemplaire de votre revue vous apprenne de nombreuses choses sur la vie de votre Administration Communale. Vos idées et vos propositions sont toujours les bienvenues. Car, finalement, le développement de la commune n'est-il pas la garantie du mieux-vivre de chacun de ses habitants ?

Votre Bourgmestre

Pour Info :
Les services population, état-civil et étrangers ont déménagé
et sont à nouveau situés au 22 rue Haute à Athus !



Budget 2008 : Le second budget de la législature est approuvé !

Le budget ordinaire, c'est-à-dire le budget qui comptabilise les recettes et les dépenses nécessaires au fonctionnement normal de la commune, se clôture par un boni de 122.061,07 € pour des dépenses s'élevant à plus de 16 millions d'euros.

En ce qui concerne le budget extraordinaire, c'est-à-dire le budget gérant les investissements et les travaux non récurrents, il se monte à 12 millions d'€, soit un effort d'investissement en hausse de 58 % par rapport à 2007.

Quelles sont, brièvement, les grandes lignes de la cuvée budgétaire 2008 ?

Au budget ordinaire :

En matière de recettes, les bonnes nouvelles s'accumulent. Il y a d'abord la sécurisation de l'intervention grand-ducale relative à la compensation de la non-perception de l'impôt sur les revenus des travailleurs frontaliers.

Il semble acquis que cette somme n'interviendra pas dans le calcul du fonds des communes. En ce qui concerne celui-ci, le Ministre Courard a fait une proposition de réforme au gouvernement wallon. Elle doit certes encore se traduire dans la réalité, mais elle devrait être favorable à la commune d'Aubange. Les craintes que nous avions semblent donc s'évaporer. Nous vous parlons de la réforme du fonds par ailleurs.

Au moment de confectionner le budget 2008, le fonds des communes représentait plus de 44% de nos recettes pour seulement 38% de recettes fiscales. Tant mieux pour le contribuable aubangeois !

« un décret régional wallon nous oblige à couvrir nos dépenses de collecte et de traitement des immondices par 75% de recettes, ce qui explique l'augmentation de la taxe pour l'année en cours. »

Par ailleurs, un décret régional wallon nous oblige à couvrir nos dépenses de collecte et de traitement des immondices par 75% de recettes, ce qui explique l'augmentation de la taxe pour l'année en cours.

Enfin, pour équilibrer le budget, la taxe sur l'entretien des égouts (50 € par ménage) fait sa réapparition. Elle se justifie par les importants investissements à faire en matière d'égouttage.

En ce qui concerne les dépenses, elles sont en augmentation « normale » (+4,8 %) compte tenu de la non-réinscription de la dépense des salaires des enseignants, ceux-ci étant pris en charge par la communauté française.

Les dépenses d'intervention communale pour le CPAS et la zone de police n'ont pas été modifiées par rapport à 2007.

Par contre, nous avons jugé prudent de mettre 100.000 € en réserve pour les futures dépenses de fonctionnement de Bellevue. En effet, au 1^{er} avril 2008, le service psychiatrique des cliniques du Sud-Luxembourg est déplacé à Virton.

Par contre, nous avons jugé prudent de mettre 100.000 € en réserve pour les futures dépenses de fonctionnement de Bellevue.

Une aile de la clinique sera donc fermée en attendant l'autorisation d'ouvrir une maison de repos publique.

Vous comprenez cependant qu'un minimum de dépenses d'entretien, notamment de chauffage, est à prévoir.

Les graphiques de la page suivante vous donneront un aperçu global de la répartition du budget ordinaire 2008.

Le budget extraordinaire :

Comme dit plus haut, les prévisions d'investissement pour 2008 sont énormes, plus de 12 millions d'euros.

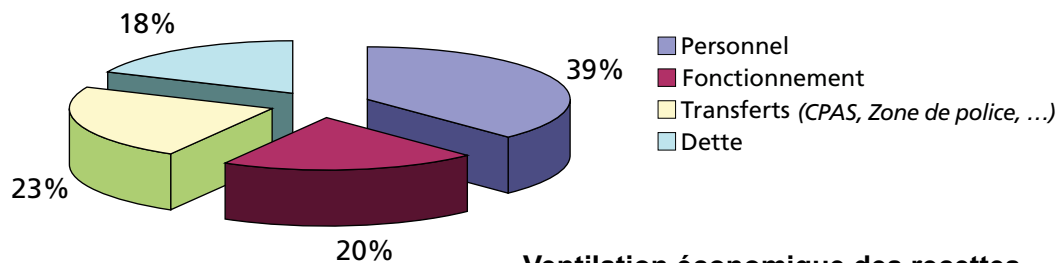
Il s'agit principalement de travaux pour divers bâtiments communaux :

- la bibliothèque d'Athus dont les travaux devraient enfin recommencer : **680.000 €**;
- l'école d'Aix sur Cloie : **250.000 €**;
- la construction du réfectoire et d'une salle de gymnastique à l'école d'Aubange : **610.000 €**;
- le remplacement du chauffage et des sanitaires au Centre Sportif d'Athus : **1 million €**;
- la construction de pavillons pour les 3x20 à Athus : **950.000 €**;
- ...

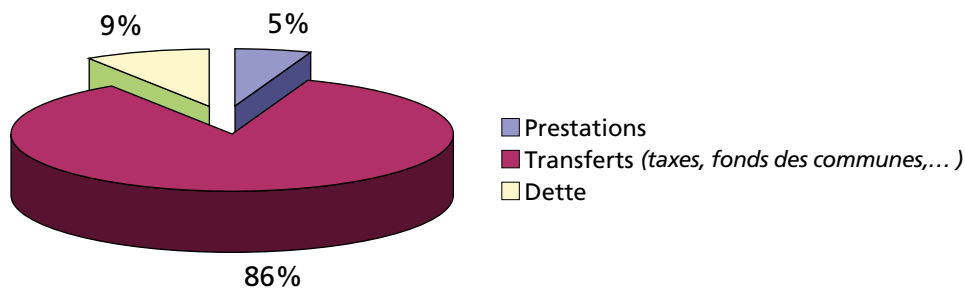
A ceci, il faut ajouter les travaux subsidiés ainsi qu'un entretien extraordinaire de voirie et la rénovation de trottoirs (800.000 €) que nous réalisons sur fonds propres depuis plusieurs années.

L'histogramme de la page suivante vous donnera une meilleure idée de l'effort substantiel de votre Administration Communale pour le budget extraordinaire 2008.

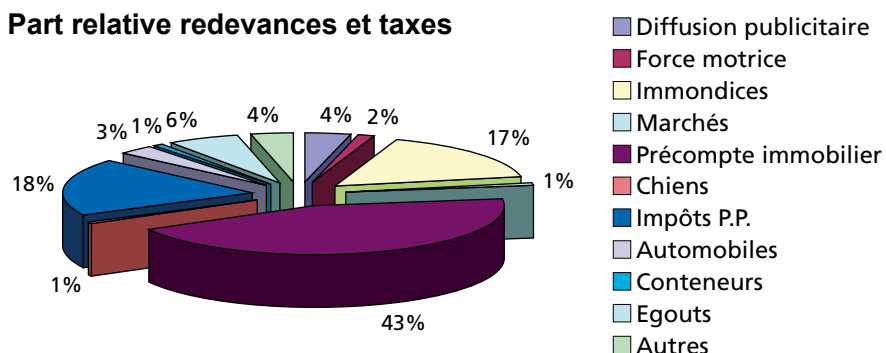
Ventilation économique des dépenses



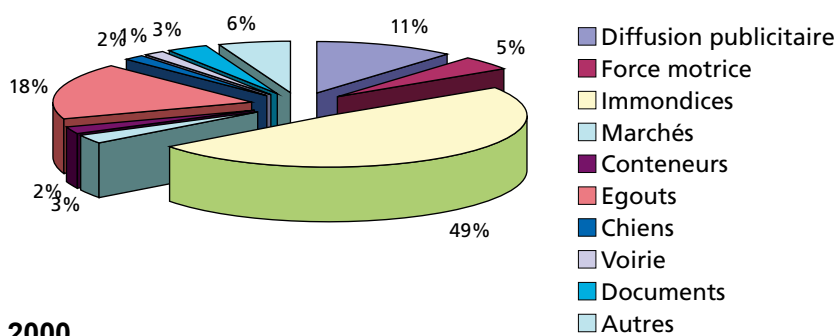
Ventilation économique des recettes



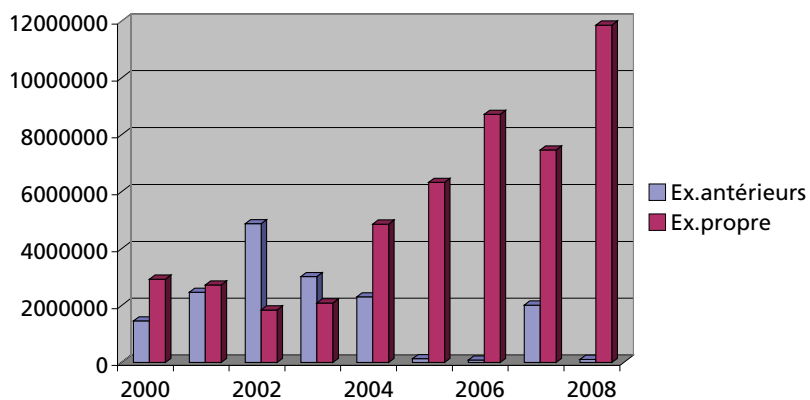
Part relative redevances et taxes



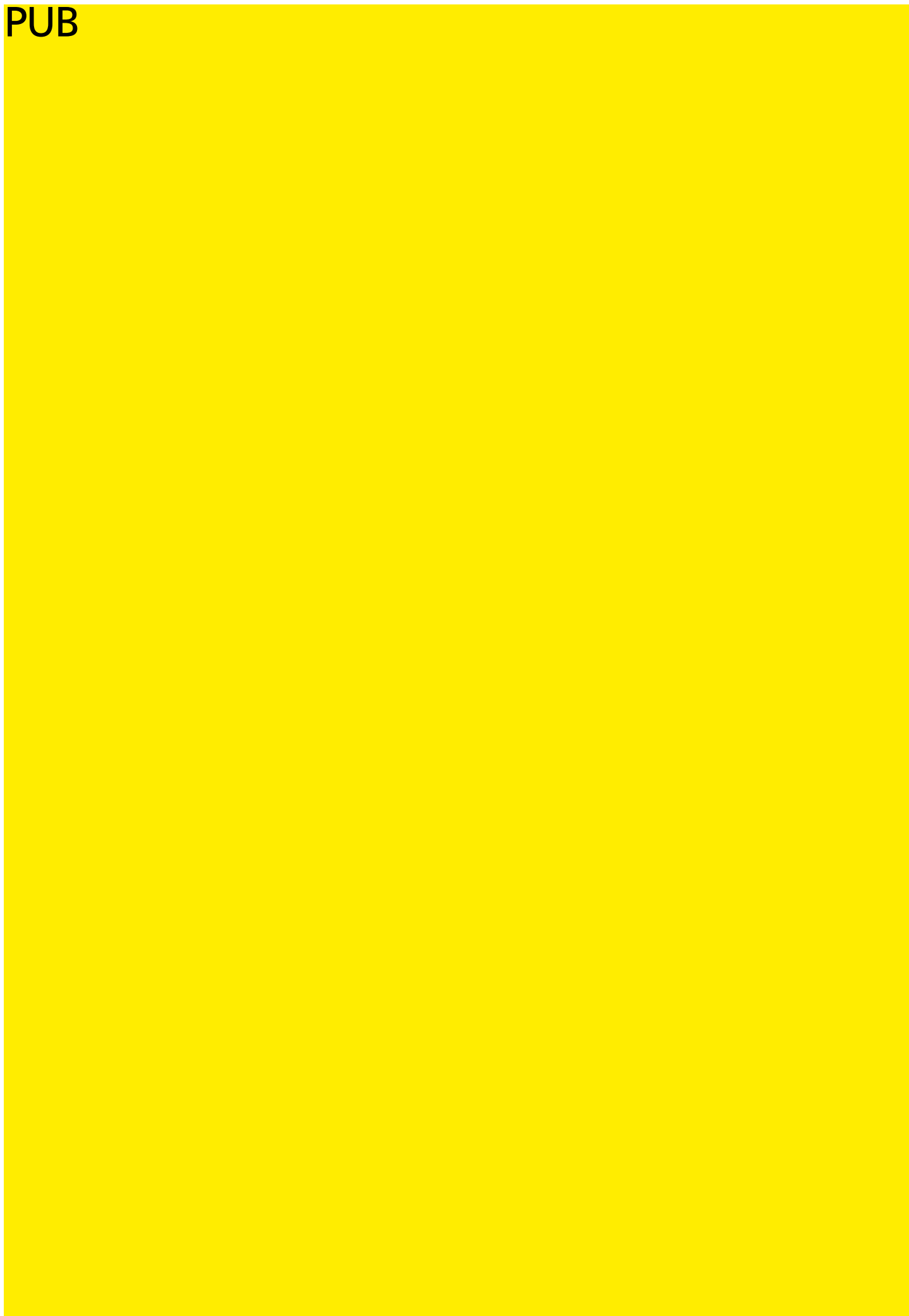
Part relative des taxes directement perçues par la Commune



Effort d'investissements depuis 2000



PUB





Conseils communaux des 8 janvier et 17 mars 2008

Séance du 8 janvier 2008

Le Conseil communal a :

- approuvé le montant de l'intervention communale pour le **budget de la zone de police 2008**
- montant : 1.670.636,49 €;
- approuvé le **budget communal 2008**
Budget ordinaire :
 - recettes : 17.078.672,16 €
 - dépenses : 16.956.611,09 €
 - boni : 122.061,07 €**Budget extraordinaire :**
 - recettes : 12.500.166,12 €
 - dépenses : 12.462.337,60 €
 - boni : 37.828,52 €;
- approuvé le budget 2008 de la fabrique d'église de Halanzy
- intervention communale : 17.887,50 €;
- modifié le règlement redevance concernant la délivrance de documents administratifs.
- dans le cadre du guichet électronique : ajout du coût du timbre en fonction de l'envoi du document administratif, soit par courrier soit par e-mail;
- modifié le **règlement redevance concernant l'enlèvement et la garde de véhicule saisi**;
- approuvé le règlement de médiation dans le cadre des **sanctions administratives**;
- approuvé la quote-part communale dans les frais de fonctionnement des **Services Régionaux de Lutte contre l'Incendie pour l'exercice 2006**.
- à payer : 76.629,65 €;
- prolongé la **convention entre la Province et les 14 communes centres de groupe d'incendie et de secours pour les années 2007 et 2008**.
- convention relative à l'achat par la Province de Luxembourg de matériel roulant et d'exploitation destiné aux 14 centres régionaux d'incendie;
- approuvé l'avenant n°1 à la **convention entre la commune et l'asbl « Promemploi »** dans le cadre du service « Accueil assistance »;
- émis un avis défavorable sur la **réalisation d'un lotissement de 10 lots en vue de la construction de 10 habitations**, dont 2 lots situés Vieux Chemin de Musson à HALANZY;
- décidé le principe de faire dresser un projet pour la **réhabilitation de l'immeuble 2, rue Ougrée à Athus en 10 logements sociaux** dans le cadre de l'ancrage communal 2007-2009;

- approuvé le cahier spécial des charges pour la **désignation d'un auteur de projet pour la réhabilitation de l'immeuble 2, rue Ougrée à Athus**;
- décidé le principe d'aménager le **carrefour entre la Grand-rue et la rue de Rodange à Athus** dans le cadre de l'opération de revitalisation urbaine à Athus;
- émis un accord de principe sur le projet de convention relatif à la subvention octroyée dans le cadre de la **rénovation urbaine entre la Région wallonne et la Commune d'Aubange**;
- approuvé le projet de **réfection de trois chemins agricoles** (Michelberg à Aubange – rue des Ateliers à Halanzy et chemin de Noedelange à Guerlange);
- approuvé le projet de **remplacement des châssis de l'ancien Hôtel de Ville de Halanzy**.
- estimation : 160.272,24 € TVAC;
- approuvé le **projet de restauration et d'aménagement de la ferme de Clémarais** – lot 6 : équipement cabine haute tension.
- estimation : 30.250,00 TVAC;
- approuvé le cahier spécial des charges pour l'**aménagement d'une cuisine dans le nouveau bâtiment de la « Stuff »** à Guerlange;
- approuvé le cahier spécial des charges pour la fourniture et la **pose de clôtures sur divers sites communaux**;
- approuvé le cahier spécial des charges pour l'**acquisition de mobilier pour les nouveaux locaux de l'école de Rachecourt**;
- approuvé le **tableau parcellaire** d'une emprise, à titre gratuit, en sous-sol **pour l'égouttage en attente pour le futur lotissement communal à Aubange** – rue Hansel;
- soustrait **35m³ d'épicéa** du régime forestier au Domaine des Croisettes **pour les besoins du service des travaux**;
- acquis du **mobilier divers** pour les services administratifs de l'Hôtel de Ville à Athus via le marché global du MET.
- en raison du retour des services population/Etat-Civil dans le bâtiment de la rue Haute n°22;
- approuvé le devis Interlux dans le cadre du **renouvellement des installations électriques** dans le cadre du programme EPURE (Eclairage Public);

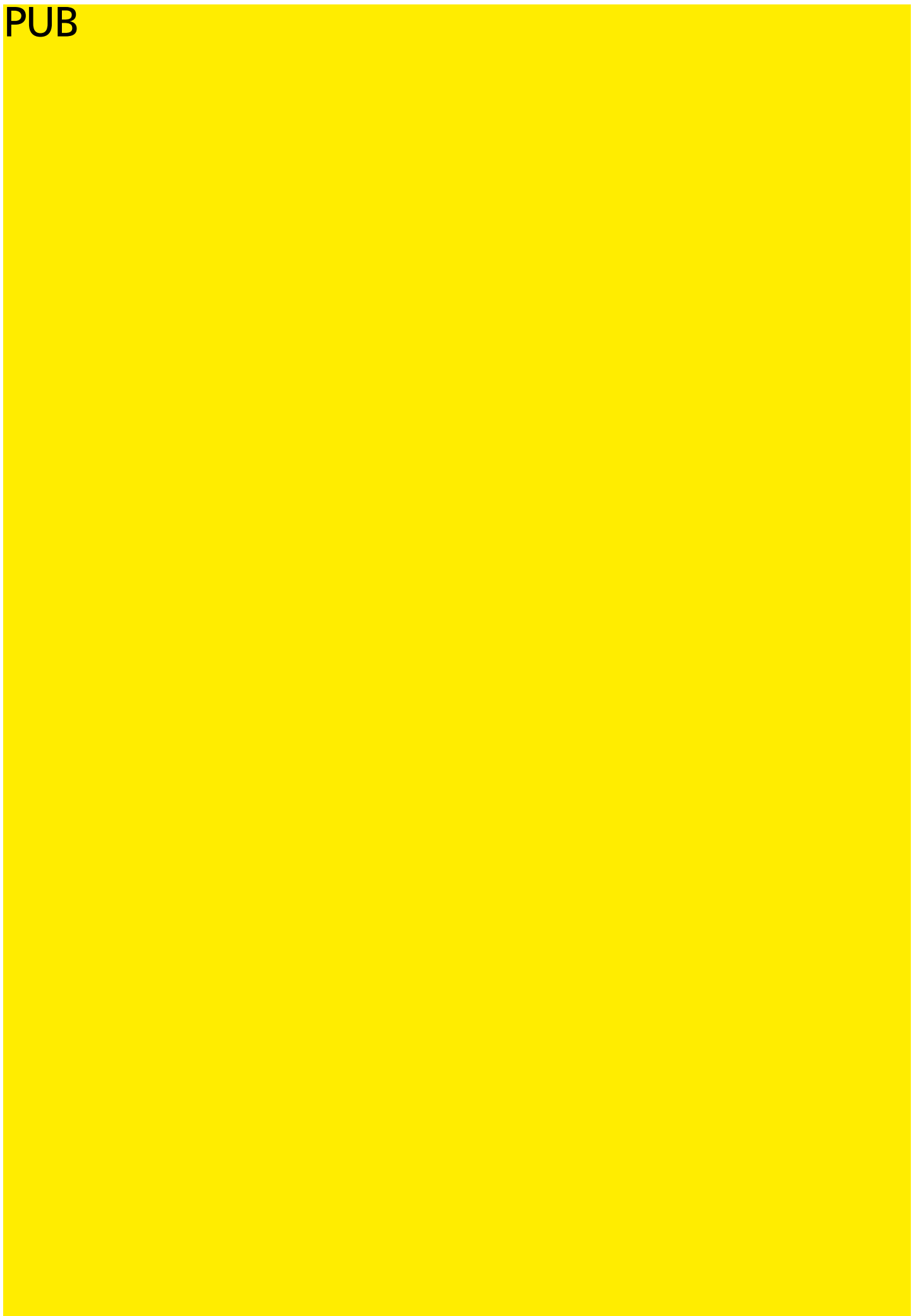
- approuvé un subside de 300 € dans le cadre de la collaboration entre le **contrat-rivière Ton-Messancy et le contrat rivière SOUROU du Burkina**;
- approuvé le règlement d'ordre intérieur du conseil consultatif des aînés;
- approuvé diverses ordonnances de police.

Séance du 17 mars 2008

Le Conseil communal a :

- décidé le principe d'adhérer au projet « **Interreg** » **accueil de la petite enfance**;
- approuvé un avenant à la convention relative à la **mise à disposition d'un fonctionnaire provincial en qualité de fonctionnaire sanctionnateur**;
- désigné un **représentant communal à l'Assemblée Générale de Logésud**;
- décidé l'octroi des **avantages sociaux par la Commune au bénéfice des élèves fréquentant une école non communale** de même catégorie pour l'année scolaire 2006/2007;
- approuvé la modification budgétaire de la **fabrique d'église d'Aubange** de l'exercice 2008.
- diminution de l'intervention communale de 6 724,00 €;
- approuvé le budget 2008 de la **fabrique d'église d'Aix-sur-Cloie**.
- intervention communale : 14 284,77 €;
- approuvé les comptes 2006 de la **fabrique d'église de Guerlange**.
- boni : 6 277,47 €;
- approuvé le budget 2008 de la **fabrique d'église de Battincourt**.
- intervention communale: 16 256,66 €;
- modifié le **plan triennal 2007-2009**.
- la rue Reifenberg n'étant pas retenue dans le cadre du plan triennal, le Collège propose de procéder à la **réfection de la voirie sur fonds propres, l'égouttage étant pris en charge par l'AIVE**;
- adopté une modification à apporter à la convention relative à la **reprise de voirie de la rue des Merles et des Hirondelles**;
- décidé le principe de faire dresser un projet pour l'**agrandissement des vestiaires du football d'Aubange**.
- exécution des travaux liés à l'obtention de subsides;
- décidé le principe de faire dresser un projet pour l'**aménagement d'une plaine de jeux pour la petite enfance sur la place communale d'Aubange**;
- Désigné les **membres du Comité d'Accompagnement du projet « Plan Mercure 2007-2008 »**;

PUB





Conseils communaux des 8 janvier et 17 mars 2008

14. approuvé le projet de **restauration et d'aménagement de la Ferme de Clémarais** – lot 5 : construction d'une cabine haute tension;
15. approuvé le projet d'**entretien extraordinaire de la voirie en 2008**.
- Voiries concernées : rue des Acacias , Grand-place à Halanzy, rue Van Brabant, carrefour de la rue Gillet, rue du Village à Aubange, rue de la Liberté à Athus, rue de la Frontière à Guerlange.
 - Trottoirs concernés : Place du kiosque à Halanzy , rue Van Brabant à Aubange, Rue des Aubépines et rue de la Liberté à Athus
- Estimation TVAC : 486.907,63 €;
16. approuvé le **projet de liaison de Battincourt** dans le cadre du « **Plan Mercure** ».
- Le projet consiste à la remise en état des voiries Battincourt vers la route Provinciale menant à Aix/Cloie ainsi que de la liaison allant de Battincourt vers la rue Croix Rouget à Halanzy. Dans les deux cas , un reprofilage des voiries ainsi qu'un double enduisage est prévu. Des aménagements de sécurité (coussins berlinois) seront également prévus à l'entrée des villages.
- Estimation : 216.998,98 € TVAC;
17. approuvé le projet d'**étude endoscopique du réseau d'égouttage des villages d'Aix-sur-Cloie et de Guerlange** :
- Estimation : 51.950 HTVA (avec subsides);
18. décidé de créer des trottoirs (**Avenue Jean Jaurès, rue des Alisiers et rue de Lorraine**) dans le cadre des travaux réalisés par l'entreprise Devresse pour la **pose de conduites de gaz**;
19. approuvé le cahier spécial des charges pour le **stockage des réactifs à la piscine d'Athus**;
20. décidé le principe d'**acquérir deux camionnettes double cabine pour le service travaux**;
21. approuvé le projet modifié de **création d'un terrain multisports à Rachecourt** :
- estimation : 128 405,20 € TVAC;
22. approuvé le cahier spécial des charges pour l'**installation d'un monte-escaliers pour personne à mobilité réduite** au bâtiment rue Haute, 38;
23. **acquis à titre gratuit les parcelles privées de la rue de la Linalux** :
- les riverains ayant marqué leur accord;
24. **exproprié pour cause d'utilité publique le terrain sis entre les rues Cockerill, Floréal et des Usines à Athus**.
- dans le but de faire du logement social;
25. approuvé un devis INTERLUX pour le **remplacement des câbles et poteaux d'éclairage public du Home Lorrain à Athus**.
- Estimation 41.074,89 TVAC;
26. approuvé un devis INTERLUX pour le **renforcement du compteur basse tension de la plaine du Brüll à ATHUS**.
- Estimation : 1127,11 TVAC;
27. approuvé le cahier spécial des charges en vue de la **location du droit de chasse sur le « Jungenbusch » à Aubange**.
- contrat de gré à gré;
28. décidé de fixer les **prix de location des garages communaux**.
- 50 € par garage;
29. décidé d'**acquérir du petit matériel** :
- mobilier pour l'école de « Bikini » ;
 - deux aspirateurs ;
 - un coupe-légumes et d'une trancheuse professionnelle pour la cuisine de l'école communale d'Aubange ;
 - trois congélateurs bahuts pour la cuisine de l'école communale d'Aubange;
30. approuvé le règlement redevance relatif à la **location et au déplacement des chalets communaux**.
- 100 € par chalet;
31. décidé de **fixer la liste de matériel déclassé et fixé la procédure d'adjudication**.
- Adjudication publique;
32. décidé l'**octroi d'un subside à l'asbl « Solidarité Aubange »**.
- prise en charge du montant de la prime annuelle d'assurance contre les accidents corporels pouvant survenir aux travailleurs bénévoles de l'Asbl;
33. décidé l'**octroi d'un subside de 250 € à l'association « Antenne Parkinson Athus »**;
35. approuvé les **comptes 2007 de l'asbl Centre sportif local**;
36. déterminé les conditions de **résiliation du bail emphytéotique pour la Clinique Belle-Vue à Athus avec l'AIOMS** :
- décision de reprises des soldes d'amortissement des investissements consentis par l'AIOMS.

Le fonds des communes revu à la hausse !

Depuis le vote du budget 2008, le Ministre Courard a présenté au Gouvernement Wallon l'état des finances des villes et communes wallonnes. Pour en assurer la survie, le Ministre de l'Intérieur a proposé une répartition différente du Fonds des Communes. Cinq nouveaux critères ont ainsi été introduits :

- **La péréquation fiscale des taxes additionnelles (IPP et précompte immobilier)** parce que 1 % d'IPP d'une commune pauvre ne représente pas la même rentrée fiscale qu'un % d'IPP dans une commune riche. **Ainsi, 1% d'impôt payé par un habitant de Chaudfontaine représente une recette de 40 Euros.**

A Aubange, le même pourcentage ne représente que 10 euros par habitant.

La moyenne régionale est de 25 Euros/habitant. La péréquation permettra d'octroyer une compensation aux communes défavorisées pour les aligner sur cette moyenne régionale.

- **La prise en compte des phénomènes d'externalité :** la commune d'Aubange finance des infrastructures lourdes (centres sportifs, piscine, centre culturel, centre PMS, ...) dont bénéficient aussi les communes voisines. Le fonds nouveau en tiendra désormais compte.

- **Le nombre de logements publics :** Aubange a fait des efforts importants en matière de logement d'insertion et d'urgence ainsi que pour les habitations sociales. Elle se verra récompensée.

- **La densité de population :** ce critère nous est défavorable. Les communes avec un habitat dispersé ont des coûts de voirie plus élevés et des recettes moindres. Elles recevront une compensation.

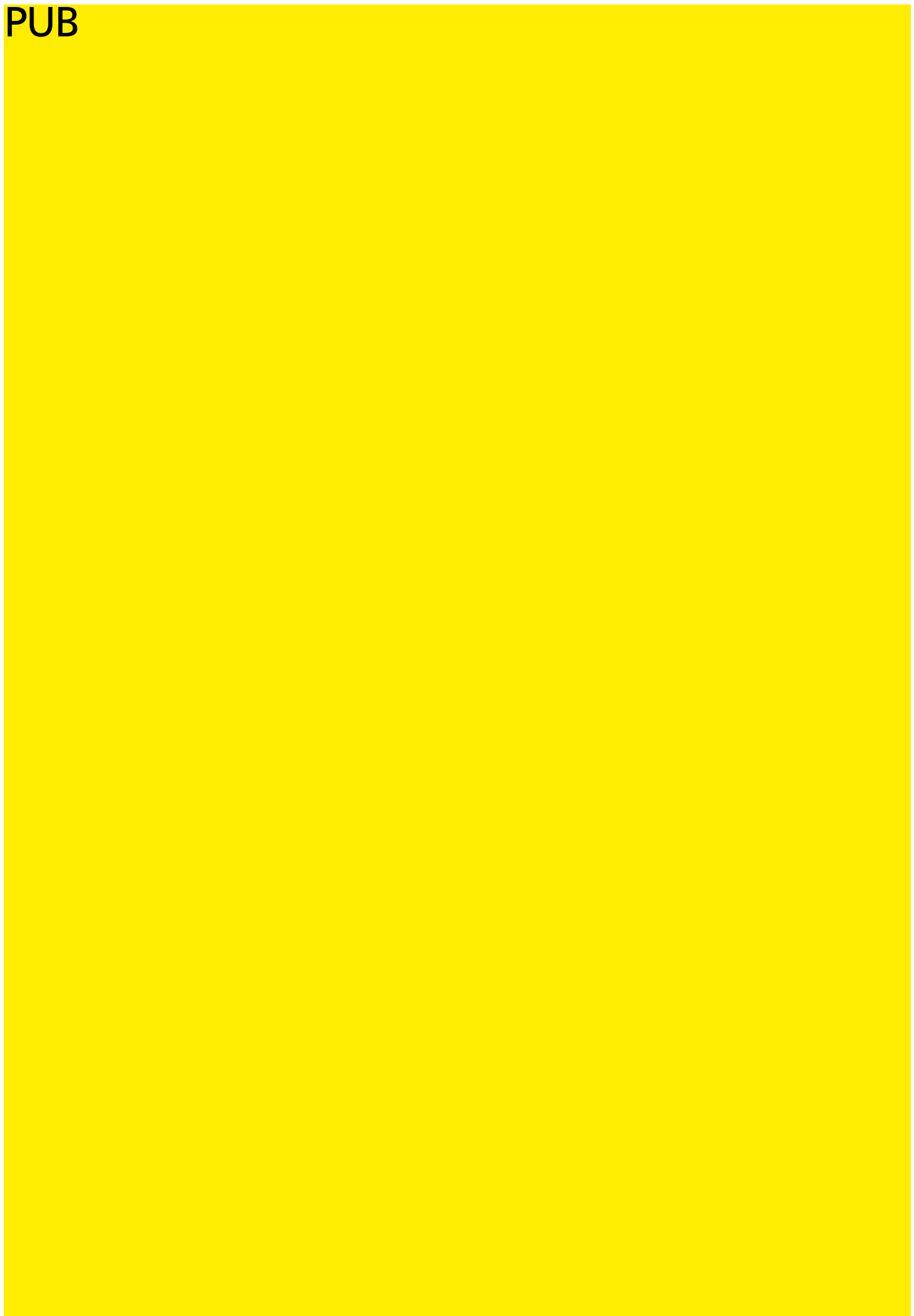
- **La reconnaissance de la fonction de chef-lieu d'arrondissement :** ce critère ne concerne évidemment pas Aubange.

Concrètement, que représente ce fonds nouveau pour Aubange ?

- En 2007, Aubange touchait 5.657.035 €
- En 2008, ce sera 6.135.874 € (soit plus 8,5%)
- En 2012, Aubange touchera 6.745.420 € (soit plus 19.2%)

Certes, il faut encore savoir si les nouvelles sommes octroyées recouvrent à la fois le fonds principal et les dotations annexes. Mais, de manière globale, la commune devrait y trouver son compte.

PUB



Wallonie

Week-Ends Bienvenue

Welkomin Wallonië

Programme des 19 et 20 avril 2008

Avec le soutien de Benoît LUTGEN, Ministre de l'Agriculture,
de la Ruralité, de l'Environnement et du Tourisme de la Région wallonne



ATHUS

1. ATHUS ET L'ACIER

Exposition permanente,
Pôle Européen de Développement

ADRESSE :

Rue du Terminal, 11 - B6791 ATHUS,
Tél. : 063/22.18.46

HORAIRES :

Samedi et dimanche de 10h à 18h
Visites guidées à 10h et à 15h les deux jours



Venez vous plonger dans l'ambiance de ces usines où l'homme manipulait le fer dans la chaleur, la poussière et le bruit : documentaire filmé sur les étapes de fabrication de la fonte et de l'acier, plus de 500 outils et documents, mannequins en habits de travail, nombreuses photos d'ouvriers en activité...

1. L'UNIVERS DES POMPIERS

Exposition permanente

ADRESSE :

PED, rue F. André, 8 - 6791 ATHUS
E-mail : si-aubange@skynet.be
GSM : 0477/20.29.68
Responsable : Jacky BIOT

HORAIRES :

De 10h à 18h les deux jours, entrée : 1,00 €
Visites guidées toutes les heures (sauf 12h)



Unique en Belgique : une collection de plus de 2.500 véhicules d'incendie miniatures auxquels s'ajoutent plus de 500 casques, provenant de tous les continents.

On peut également y admirer des uniformes, des lances, des extincteurs... autrement dit, tout le matériel dont se servent les pompiers.

De plus, vous pouvez faire gratuitement un tour en camion de pompiers « Desoto », les samedi et dimanche à partir de 14h (circuit fermé sur l'espace du PED).

2. BD3D

ADRESSE :

Rue de Longeau, 47 à B-6791 ATHUS
tél. : 063/38.63.04
Responsable : Monsieur Guy BOON

HORAIRES :

samedi et dimanche de 10h à 18h



BD3D, c'est passer d'une vignette de Bandes Dessinées à son équivalent en 3 dimensions nommé Diorama en utilisant les éléments du commerce ou en fabriquant le tout parfois au départ de matériaux recyclés.

C'est en 94 que ce dérivé du maquettisme traditionnel ainsi associé à la B.D. est né dans le cadre de la participation à l'émission « Jours de guerre » de la RTBF.

2. MAQUETTES TOUS AZIMUT

ADRESSE :

Rue de Longeau, 47 à 6791 ATHUS
tél. : 063/38.63.04
Responsable : Models Club Arlon

HORAIRES :

samedi et dimanche de 10h à 18h

Le « Models Club d'Arlon » expose chez Guy BOON. Cette ASBL réunit des adeptes du maquettisme qui sont soucieux de montrer leur savoir-faire dans la construction de bateaux, chars, camions, motos, avions, figurines et engins spatiaux. Le plus souvent, ils les présentent sous forme de dioramas (paysages intégrant le modèle).

Ils ont réalisé une maquette à l'échelle 1/200^e de la caserne Callemeyn d'Arlon que l'on peut voir à l'ETBL de Stockem ainsi qu'une maquette didactique du village de Chantemelle pour la mise au point de manoeuvres par les Forces armées.

Toutes les maquettes réalisées ne sont, par définition, pas mobiles.

3. RÉCIPRO'CITÉS

Exposition pédagogique et didactique itinérante

ADRESSE :

Pavillon d'Actions sociales,
rue Jean Jaurès, 51b - 6791 Athus
Tél. : 063/23.38.12

Responsable : Valérie FRANCOIS (J.O.C.)

HORAIRES :

samedi et dimanche de 10h à 18h

La J.O.C., les Equipes populaires et Vie féminine ont réalisé conjointement un reportage photographique associant photos, jeux et commentaires. Celui-ci aborde les thèmes suivants : la jeunesse, la culture, le patrimoine, la sécurité, l'enfance, la circulation des piétons, l'accessibilité aux services publics, le logement, la récolte des déchets...

Cette exposition est principalement axée sur la citoyenneté.

Possibilité de petite restauration sur place de 11h30 à 17h30.

3. L'HABITAT OUVRIER DANS LE BASSIN DE LA CHIERS

ADRESSE :

Pavillon d'Actions sociales,
rue Jean Jaurès, 51b - 6791 ATHUS
E-mail : si-aubange@skynet.be
tél. / fax : 063/38.86.54

HORAIRES :

samedi et dimanche de 10h à 18h
visites commentées de l'exposition :
les deux jours à 15 h

Claude FELTZ, architecte-urbaniste et professeur à la F.U. de Gembloux, retrace l'évolution de l'habitat ouvrier entre 1860 et 1940 dans le bassin de la Chiers à travers cette exposition. Cette région transfrontalière (Luxembourg, Belgique, France) a connu un important développement de l'industrie sidérurgique à partir de la seconde moitié du XIX^e siècle. Pour faire face à l'explosion démographique liée à l'afflux de main-d'oeuvre, les patrons des différentes usines font construire des logements ouvriers qui ont également pour but de fixer une main-d'oeuvre très mobile.

En fait, les ouvriers d'origine paysanne pour la plupart continuent à travailler dans les champs en période de travaux agricoles.

Anne-Marie Biren, co-auteur de « L'Histoire de l'Usine d'Athus 1872-1977 », assure la visite commentée de cette expo.

4. PLANÈTE J ET SES JEUNES TALENTS

ADRESSE :

Maison des Jeunes de la Commune d'Aubange
rue de Rodange, 103 - ATHUS
E-mail : planet_j@hotmail.com

HORAIRES :

samedi et dimanche de 10h à 18h

Planète J, Maison des Jeunes de la Commune d'Aubange, organise plusieurs expositions artistiques : les jeunes présentent leurs diverses réalisations (bricolage...) et les étudiants de la section Arts de l'I.C.L. de Differt exposent ce qu'ils ont fait durant cette année scolaire (peintures, poteries...).

Démonstration de Tektonik,
le dimanche après-midi vers 15h.

5. EVASION AU FIL DE L'EAU DE PAYSAGE EN PAYSAGE

ADRESSE :

Rue de France, 22 à B-6791 ATHUS
tél. : 063/38.66.40
Responsable : Madame Gaby LAURENT/
MULLER
E-mail : gaby-laurent@skynet.be

HORAIRES :

samedi et dimanche de 10h à 18h

Au fil de ses aquarelles, Gaby aime jouer avec les contrastes : la transparence de l'aquarelle au travers de ciels où les éclaircies écartent les nuages face à des paysages tout en douceur.

La réalité et le rêve se fondent ainsi dans les contrastes de couleurs.



6. D'ICI ET D'AILLEURS

ADRESSE :

Rue des Glaieuls, 2
(entrée, rue des Marguerites) - ATHUS
Colette WALTZING
Tél. : 063/37.06.96,
E-mail : colette.waltzing@skynet.be

HORAIRES :

samedi et dimanche de 10h à 18h



Colette WALTZING trouve son inspiration dans ses voyages et dans nos petits coins de campagne. Venez découvrir ses aquarelles et peintures à l'huile qui présentent des paysages d'ici et d'ailleurs.

7. LE PARC DE DÉTENTE

ADRESSE :

Entrée : quartier Pesch à ATHUS
E-mail : si-aubange@skynet.be,
tél. : 063/38.86.54

HORAIRES :

samedi et dimanche de 10h à 18h

Visites guidées : les deux jours
de 14h à 17h (ttes les 1/2h)



Cet écrin au coeur de la cité, vous invite à la flânerie et à la détente. Vous pouvez y observer plusieurs espèces d'animaux et d'oiseaux de notre région. Madame Grazia Montebello se propose de vous présenter les pensionnaires du parc et de vous expliquer en quoi consiste son travail : soigner les animaux...

De plus, ce parc comporte une plaine de jeux accessible également aux enfants à mobilité réduite ainsi que des lieux de convivialité.

7. CONCERT DE PRINTEMPS

Harmonie des Sapeurs pompiers

ADRESSE :

Centre culturel, rue du Centre, 17 - ATHUS
tél. : 063/38.95.73
Responsable : Martine MEUNIER

HORAIRES :

samedi 19 avril à 20h (entrée gratuite)

L'Harmonie des Sapeurs pompiers vous ravit par la qualité de l'interprétation d'airs choisis.

AUBANGE

8. ENTRE-VUES

ADRESSE :

Salle d'exposition du hall des sports de Clémarais
Domaine de Clémarais- AUBANGE
E-mail : georges.vilmus@skynet.be
E-mail : celclinqart@gmail.com

HORAIRES :

samedi et dimanche de 10h à 18h

Entre-vues, c'est l'union de six « drôles de dames » qui allient leur talent et leur technique.

Six personnalités de formation et d'âge différents qui prennent plaisir à se retrouver chaque mercredi dans leur atelier, berceau d'oeuvres éclectiques.

C'est un bouquet pictural haut en couleur, en contraste et en émotion.

Toutes adeptes de la peinture à l'huile mais dans des styles tout à fait différents : Dolores SARICA (figuratif), Céline CLINQUART (abstrait et figuratif, tons chauds), Monique RICCO (paysage et fleurs), Brigitte VILMUS (portraits et silhouettes), Mireille ROBIN (fondu, abstrait - figuratif) et Odile GOFFIN (abstrait et formes géométriques) laissent leur sensibilité s'exprimer sur la toile.

8. A LA DÉCOUVERTE DU CHEVAL

ADRESSE :

Poney Club, ASBL EQUIPASSION - AUBANGE
Domaine de Clémarais - AUBANGE
GSM : 0475/22.66.06
GSM : 0497/06.29.53

HORAIRES :

samedi et dimanche de 10h à 18h



Durant ces deux journées, les membres de l'ASBL Equipassion vous font partager leur univers équestre de différentes façons :

- le samedi : possibilité de participer aux leçons sur la connaissance du cheval et la découverte de l'équitation;
- le dimanche : promenade en poney gratuite sur le site de Clémarais.

8. A LA PÊCHE AUX TRUITES « FARIO »

ADRESSE :

Club de pêche « La Fario »
Domaine de Clémarais - AUBANGE,
tél. / fax : 063/38.86.54
E-mail : si-aubange@skynet.be

HORAIRES :

dimanche de 13h à 18h

A chaque heure, les membres de l'ASBL « La Fario » prennent en charge un groupe de maximum dix enfants âgés de 6 à 12 ans et leur font découvrir leur passion. Ils leur apprennent les rudiments de la pêche, leur montrent les poissons de nos rivières et les convient à une partie de pêche.

8. LES JOIES DU PLEIN AIR

ADRESSE :

ASBL Centres sportifs,
Domaine de Clémarais - AUBANGE
Responsable : Olivier BIVER
E-mail : o.biver@yahoo.fr

HORAIRES :

samedi et dimanche de 10h à 18h

Durant ces deux journées, diverses activités seront proposées aux enfants de 6 à 12 ans au domaine de Clémarais.

8. LE DOMAINE DE CLÉMARAIS

ADRESSE :

Cour devant le hall des sports
de Clémarais-Aubange
Responsable : S.I. Aubange
E-mail : si-aubange@skynet.be
tél. : 063/38.86.54

HORAIRES :

Ouverture du site : samedi et dimanche
de 10h à 18h

Visites guidées du site :
les deux jours à 10h, 14h et 16h

La construction du premier château a commencé dans la seconde partie du 14^e siècle et s'est terminée vers 1422.

Le seul vestige subsistant de cette époque est la tour carrée nommée « Tour aux effraies ».

Du second château érigé dans la seconde partie du 17^e siècle, il ne reste que les dépendances.

Toutefois, les pierres de cet édifice servirent à la construction du 3^e bâtiment qui se termina vers 1839. Il abrite aujourd'hui l'hostellerie « Le Clairmarais ».

9. L'ART ET SES DIFFÉRENTES FACETTES

ADRESSE :

Francis MICHOTTE,
rue de la Gendarmerie, 14 - AUBANGE
S.I. AUBANGE,
tél.-fax : 063/38.86.54
E-mail : si-aubange@skynet.be

HORAIRES :

samedi et dimanche de 10h à 18h

De la poterie aux vitraux, Francis Michotte transforme la matière au gré de son inspira-

tion et de sa fantaisie. Il travaille devant vous et vous invite à partager sa passion.

Carmen HIDALGO expose chez lui ses peintures à l'huile aux couleurs chaudes.

AIX-SUR-CLOIE

10. AU COEUR DE LA RURALITÉ

ADRESSE :

Ancienne école communale- rue
Reiffenberg - AIX-SUR-CLOIE
E-mail : si-aubange@skynet.be,
tél. : 063/38.86.54

HORAIRES :

samedi et dimanche de 10h à 18h
Visites guidées du village :
samedi et dimanche à 15h

L'ancienne école communale d'Aix-sur-Cloie abrite, ces deux jours, l'exposition de Claude FELTZ, architecte-urbaniste et professeur à la F.U. de Gembloux, sur le thème « Les fermes en commune d'Aubange ».

De plus, Bertrand DONDELINGER, passionné par le patrimoine religieux et le patrimoine bâti, vous propose une visite guidée de ce petit village rural: église, belle série de calvaires du 18^e siècle, maisons et fermes typiques du Pays d'Arion.

Promenade libre : plan et infos à la Maison du quartier.

Possibilité de petite restauration à base de produits du terroir à l'ancienne école communale, appelée « Maison du quartier », assurée par « La Dernière Minute ».

11. KERNEL PANIC - RÉPÉTITION PORTES OUVERTES

ADRESSE :

Chez Marc et Cécile,
18, rue du Château (près de l'église)
E-mail : marc_cec@yahoo.fr

HORAIRES :

Ouverture: samedi de 13h à 19h

Assistez à une répétition « live » du groupe KERNEL PANIC (electro stoner rock) dans l'ambiance de son local rock.

Mariage parfait de la Gaume et de l'Arlerland, redoutable machine aux grooves incendiaires, le quatuor aux influences multiples compose dans la cassure rythmique et joue du contre-temps.

Mélodies mates sans parole, l'énergie qui se dégage des KERNEL PANIC ne vous laissera pas indifférent.

11. APRÈS-MIDI AUTOUR DE MAURICE BON

ADRESSE :

Chez Marc et Cécile,
18, rue du Château (près de l'église)
E-mail : marc_cec@yahoo.fr

HORAIRES :

dimanche 20 avril de 13h à 19h



Accordéon - Peinture

Maurice BON s'invite à Aix-Sur-Cloie pour une après-midi hors du commun. Musicien, peintre, écrivain, Maurice et ses élèves de l'atelier de peinture installent leurs tableaux dans l'espace de notre maison rurale pour une expo chaleureuse et intime. Rencontre avec ce personnage, figure incontournable de notre commune.

Accompagné de quelques élèves de l'atelier d'accordéon qu'il dirige, Maurice nous emmène dans l'univers des musiques anciennes, folks, si particulières à l'accordéon diatonique. Après-midi dans la bonne humeur, gaufres au sucre et bières spéciales à prix ultra-démocratiques. Invitation à tous !

BATTINCOURT

12. A LA DÉCOUVERTE DU SOUS-SOL D'AUBANGE

ADRESSE :

Rue du Quartier, 5 - BATTINCOURT
Dominique DELSATE
E-mail : dr_delsate@hotmail.com

HORAIRES :

samedi et dimanche de 14h à 18h

Dominique DELSATE, docteur passionné de géologie, transforme sa salle d'attente en mini-laboratoire pour un week-end.

Nous partons ainsi à la découverte des microfossiles en passant par les différentes phases suivantes : lavage, tamisage et élimination chimique des carbonates, tri au microscope pour arriver à leur observation, à leur identification et à leur évolution.



13. A LA DÉCOUVERTE DE LA VERTE VALLÉE PAR TOUS LES SENS

ADRESSE :

Départ : Local « Groupement Odyssée 78 »
rue de la Batte - BATTINCOURT à 14h30
Responsable : Gérard SCHMIDT,
tél. : 063/38.51.03

HORAIRES :

samedi et dimanche de 14h30 à 17h

Gérard SCHMIDT, biologiste, et le docteur Pascal PIERRE, passionné d'ornithologie, vous invitent à une balade guidée et agrémentée de découvertes ludiques dans la campagne de Battincourt, en passant près des étangs. Ils vous font découvrir la beauté de cette verte vallée riche d'une faune et d'une flore variées.

Berceau du ruisseau de la Batte, Battincourt est un havre de paix dans un écrin de verdure. Venez vous y ressourcer !
Pascal PIERRE ne sera présent pour l'activité que le samedi.

13. ODYSSEE 78

ADRESSE :

Local du Groupement « Odyssée 78 »
Rue de la Batte - BATTINCOURT
Responsable : Raymond BIREN
tél. : 0496/21.46.40

HORAIRES :

samedi et dimanche de 14h à 18h



Le groupement « Odyssée 78 » vous convie à la rencontre de la vie associative via de petites expositions (activités, artistes du village...).

Boissons et petite restauration sur place.

14. L'ÉGLISE SAINT-NICOLAS DE BATTINCOURT

ADRESSE :

Départ des visites : sur le porche de l'église
Lieu : angles des rues de la Comtesse et Chanoine P. LEY

Responsable : Madame Hélène SCHARFF,
tél. : 063/38.88.89

HORAIRES :

samedi et dimanche de 14h à 18h,
toutes les demi-heures



Institutrice dans ce village pendant quarante ans, Madame Hélène SCHARFF-TRAUFFLER, se propose de vous expliquer l'histoire de cette église, édifice néo-gothique, de ses origines à nos jours : son évolution, son style, les saints qui y sont vénérés, ses vitraux, son baptistère...

14. VOTRE ARBRE GÉNÉALOGIQUE

ADRESSE :

Porche de l'église Saint-Nicolas
de Battincourt, angle des rues de la Comtesse et Chanoine Paul LEY

HORAIRES :

samedi et dimanche de 14h à 18h

Passionnée par la généalogie, Madame Annette SCHARFF se tiendra à votre disposition pour vous informer et vous documenter sur l'arbre généalogique de votre famille.

HALANZY

15. LES RICHESSES NATURELLES DU BOIS HAUT D' HALANZY

ADRESSE :

Départ : intersection de la rue du Bois Genot, du chemin des Pellot et du chemin des Allemands dans le Bois Haut d'Halanzu,

Responsable : Bibliothèque d'Halanzu
tél : 063/67.71.51

HORAIRES :

Visites guidées : samedi à 14h
et dimanche à 10h, 14h, 16h



Au fil du sentier pédagogique du Bois Haut, un guide nature vous fait découvrir la richesse de la faune et de la flore du Bois Haut ainsi qu'une partie du passé minier de cette localité.

Promenade libre : plan à l'exposition « L'âme et de la matière » située dans la salle des mariages de l'ancien hôtel de ville d'Halanzu.

16. A LA RENCONTRE DES HÔTES DU BOIS HAUT

ADRESSE :

Ecole de la Communauté française
« Le Bois Haut »,
Rue Mathieu, 48 à HALANZY

HORAIRES :

dimanche de 10h à 18h



Les élèves présentent une mise en situation du biotope de la colline du Bois Haut et des affiches décrivant une cinquantaine de plantes et d'animaux présents sur le site.

Pourquoi rencontrons-nous telle plante, tel animal à cet endroit ?

Les origines de la terre sont ainsi mises en évidence.

17. EXPLOSION DE COULEURS

ADRESSE :

Rue du Cimetièrre, 32 à HALANZY
Responsable : Fabienne MATHIEU,
tél. : 063/67.76.91

HORAIRES :

Ouverture les deux jours de 10h à 18h



Peintre autodidacte, Fabienne aime jouer avec les couleurs et la matière.

Abstraites et contemporaines, ses tableaux vous invitent dans son univers de plénitude.

18. L'ÂME ET LA MATIÈRE

ADRESSE :

Salle des mariages
de l'ancien Hôtel de ville,
Grand-place à HALANZY
Email : si-aubange@skynet.be,
tél. : 063/38.86.54

HORAIRES :

samedi et dimanche de 10h à 18h

Robert PARMENTIER a immortalisé, au fusain, un siècle de vie à Halanzu : la sidérurgie, l'industrie minière, la cimenterie et les vieux quartiers de la localité.

A l'encre de chine, il nous fait voyager dans les châteaux de la Loire; ses crayons de couleurs l'accompagnent dans tous ses voyages d'où il revient enrichi de superbes dessins.

Patrick DEMELENNE, nous fait découvrir, à travers ses tableaux, son monde intérieur où la sensualité cotoie la violence : tout son ressenti face au monde des usines, de la mémoire et du métal.

Paul MATHIEU, écrivain et poète, nous invite à rêver mais aussi à réfléchir tant le contenu de ses textes et de ses poèmes est à la fois dense et aérien.

Passionné de lecture, il est inspiré par le monde, l'histoire, ses voyages et ses nombreuses rencontres littéraires.

RACHECOURT

19. RENCONTRE 2008

Exposition photographique du photo-club « PHOTOSIRA »

ADRESSE :

Cercle Royal Patria, rue de la Strale à RACHECOURT

Responsable : Françoise PAILLOT
Tél. : 063/67.58.01

HORAIRE :

samedi et dimanche de 10h à 18h

Les membres du « PHOTOSIRA », organisent leur 30^e exposition photographique « Rencontre » à travers laquelle ils proposent de découvrir leurs plus récentes réalisations.

Que ce soit en noir et blanc ou en couleurs, grâce au numérique ou à l'argentique, chaque membre restitue, à sa façon, ses moments de recherche et d'émotion pour offrir un parcours photographique personnel tout à la fois classique et original, où le graphisme architectural côtoie l'élément humain, où les entités urbaines répondent aux bucoliques espaces compagnards.



Cette 30^e exposition est exceptionnellement rehaussée par la participation du photographe Albert DELLA GIUSTINA, EFIAP, du photo-club français de Villers-la-Montagne, qui présente une série originale sur le cyclo-cross.

20. LA COUR DES GRANDS

ADRESSE :

Départ du lavoir de la Cour, rue de la Cour- RACHECOURT
Guide : responsable local de la Division Nature et Forêts

E-mail : si-aubange@skynet.be
tél. : 063/38.86.54

HORAIRE :

Visites guidées : samedi et dimanche à 10h (accès libre)

Jean-Marie LAMBERT, garde forestier, vous fait découvrir la richesse des essences d'arbres de la forêt du Chenoi (chênes, hêtres, merisiers, frênes...).

Laissez-vous imprégner par la magie de ces témoins multiséculaires.

Promenade libre : plan à la bibliothèque de Rachecourt.

21. PORTE OUVERTE À LA BIBLIOTHÈQUE DE RACHECOURT

ADRESSE :

Bibliothèque, rue de l'Atre, 229 - RACHECOURT

Responsable : Marie-Madeleine SIZAIRE
E-mail : bibli.rachecourt@bibliothèques-aubange.be

HORAIRE :

samedi et dimanche de 10h à 18h



Cette bibliothèque de village hébergée dans un local de l'École communale de Rachecourt, bâtiment entièrement rénové, est un lieu de culture et de convivialité. Vous pourrez y consulter, entre autres, des ouvrages sur la Gaume.

De plus, elle recèle bon nombre d'écrits (poèmes ainsi que contes et légendes) de Frédéric KIESEL, journaliste et écrivain, qui a résidé à Rachecourt pendant ses vacances.

21. AQUARELLES, AU FIL DU TEMPS

ADRESSE :

Ecole Communale, rue de l'Atre, 229 - RACHECOURT

Responsable : Marie-Josée SEMES,
tél. : 063/67.89.46
E-mail : mj-semes@skynet.be

HORAIRE :

samedi et dimanche de 10h à 18h

Aquarelliste de plus en plus réputée, Marie-Josée SEMES expose une partie de ses œuvres (paysages, fleurs, animaux) dans l'École communale totalement rénovée de son village.

Depuis une décennie, elle participe à de grandes expositions ici et à l'étranger : médaille d'or à Dijon et médaille de vermeil à l'Exposition internationale de Paris. Toutes ses rencontres enrichissantes éveillent son enthousiasme créatif qui s'exprime au fil de ses aquarelles.

21. L'HABITAT RURAL À RACHECOURT

ADRESSE :

Ecole communale, rue de l'Atre, 229 - RACHECOURT

Responsable : Claude FELTZ,
tél. : 063/38.86.54
E-mail : si-aubange@skynet.be

HORAIRE :

samedi et dimanche de 10h à 18h

La typologie de l'habitat traditionnel de Gaume se définit par de longues rangées d'habitations jointes séparées de la voirie par un usoir.

Claude FELTZ, architecte-urbaniste et professeur à la F.U. de Gembloux nous propose une exposition reprenant les maisons et fermes typiques de Rachecourt.

De plus, il invite les personnes originaires de ce village à rechercher ou à consulter leur arbre généalogique grâce à des archives.

22. PRESSOIR RACHECOURT JUS

ADRESSE :

Rachecourt Jus, rue de la Fosse, 179a, Rachecourt

Responsable : Nadine AUBERTIN
Tél. : 063/67.76.68

HORAIRE :

samedi de 10h à 18h,
dimanche de 13h30 à 18h



Nadine Aubertin vous fait visiter son atelier. Elle vous explique le procédé de fabrication artisanale du jus de pomme que vous pourrez déguster.

GUERLANGE

23. HARMONIE DE COULEURS ET DE LUMIÈRES

ADRESSE :

Local du 1^{er} étage de la nouvelle Stuff, rue Saint Martin (face au vieux cimetière) à Guerlange

tél. : 063/38.86.54

E-mail : si-aubange@skynet.be

HORAIRE :

samedi et dimanche de 10h à 18h

En entrant dans cette exposition, vous pénétrez dans un monde de couleurs et de lumières :

- Jean-Denis LICHTFUS : ses portraits, ses animaux et son monde féérique (aquarelles);
- Jean-Paul LAMOTTE : peinture à l'huile et à l'aquarelle aux thèmes variés;
- Annie DEFOY : peintures à l'huile et peintures acryliques (abstrait);
- Claude MEYER : lampes et luminaires d'ambiance, galets décorés et peintures d'angle;
- Grazia PERESI : peinture sur soie (foulards...).

De plus Jean-Denis LICHTFUS fera des démonstrations d'aquarelle sur place entre 14h et 17h.



Centre Culturel de la Commune d'Aubange

17 rue du Centre, 6791 ATHUS

Tél./fax : 0032 (0)63 38 95 73

E-mail : cccaubange@hotmail.be

Web : www://agglo-ped.org
www://netevents.be

Tout public

LE CINÉ DES 4 JEUDIS : COMÉDIES MUSICALES

Annie (1982)

de John HUSTON
avec Aileen QUINN et Albert FINNEY,
Musique de Charles STROUSE.
Durée : 126' VF

CONSEILLÉ AUX ENFANTS !

RÉSUMÉ :

Annie est orpheline. Joyeuse et décidée, elle entre dans la vie d'un milliardaire, qui souhaite l'adopter.

Mais un couple de petits truands, Rooster et Lily, attirés par une promesse de récompense et aidés par Miss Hannigan, sœur de Rooster et directrice de l'orphelinat où vit Annie, se font passer pour ses parents.

ENTRÉE : adultes : 3 €, enfants : 1, 50 €

DATE : jeudi 3 avril 18h00



Programme du Centre Culturel 2^{ème} trimestre 2008

West Side Story (1961)

de Jérôme ROBBINS et Robert WISE
avec Natalie WOOD et Richard BEYMER.
Musique de Léonard BERNSTEIN.
Durée : 152' VO

RÉSUMÉ :

Deux bandes s'opposent dans le West Side à New York. D'un côté les Jets, américains blancs, et de l'autre les Sharks, les portoricains. Les choses s'enveniment lorsqu'un ami de Riff, le chef des jets tombe amoureux de Maria, une portoricaine...

ENTRÉE : 3 €

DATE : jeudi 10 avril 20h15



Singin' in the rain

Stanley DONEN et Gene KELLY (1952)
Avec Gene KELLY, Donald O'CONNOR
et Debby REYNOLDS.
Musique de Nacio Herb BROWN.
Durée : 103' VO

RÉSUMÉ :

Dans le Hollywood des années 20, Don LOCKWOOD et Lina AMONT forment à l'écran un couple muet très populaire. Mais l'arrivée du cinéma parlant force les deux acteurs à s'engager sur un film sonore. A la ville, Don rencontre la danseuse Kathy qu'il tente de séduire. Appuyé par son ami Cosmo, Don la convainc de doubler Lina dont la voix désagréable menace le succès du film. Cependant, jalouse de Kathy, Lina cherche à lui nuire.

ENTRÉE : 3 €

DATE : jeudi 17 avril 20h15



Hair (1979)

de Milos FORMAN
avec John SAVAGE, Treat WILIAMS
et Beverly D'ANGELO.
Musique de Galt MAC DERMOT,
Durée : 121' VO

RÉSUMÉ :

Claude Bukowski, un jeune fermier de l'Oklahoma, décide de visiter New York avant de partir pour le Vietnam, à Central Park, il se lie d'amitié avec une bande de Hippies. Cette rencontre va bouleverser sa vie.

ENTRÉE : 3 €

DATE : jeudi 24 avril 20h15

CAFÉ LITTÉRAIRE ET MUSICAL « NOIRE ET BLANCHE » « BLUES'N'JAZZ »

Soirée animée par Jean-Claude FEITE
du CAGL
Infos CAGL : 00 32 (0)63 41 15 96
Durée ± 2h30

RÉSUMÉ :

Autour du livre « Les tambours de Louis » (Éditions namuroises) de Lucien PUTZ, originaire d'Arlon, actuellement enseignant à Jodoigne et traducteur d'ouvrages allemands

La Compagnie du « Grand Asile » fera des lectures de textes de Lucien PUTZ au rythme du batteur accordéoniste Jacky CARÈME.

Carl WYATT, bluesman irlandais terminera la soirée en déclinant, en solo, les blues qu'il a l'habitude d'interpréter avec John et Archie Lee HOOKER.

ENTRÉE : libre

DATE : vendredi 11 avril à 20h15



CROIX ROUGE : Collecte de sang

DATES : lundi 14 avril de 16h à 20h
et mardi 15 avril de 16h à 19h

CONCERT DE L'HARMONIE ROYALE DES SAPEURS POMPIERS D'ATHUS.

Invités : Harmonie de Hobscheid (GDL)

ENTRÉE : libre

DATE : samedi 19 avril 20h

VERHAEREN

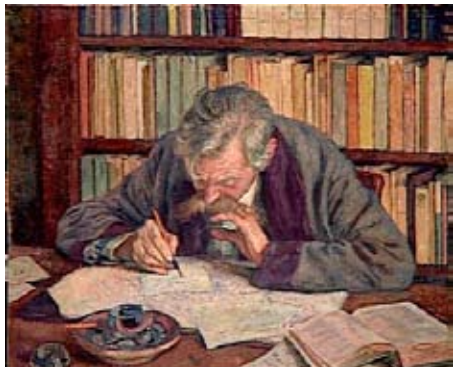
par Roland LADRIÈRE

RÉSUMÉ :

De Saint-Amand où il naît en 1855 à Rouen, où il meurt en 1916, cette conférence illustrée de diapositives retrace la vie du poète symboliste belge et la met en relation avec ses œuvres. Une attention particulière est accordée à ses monographies d'art.

ENTRÉE : libre

DATE : vendredi 25 avril 20h15



EXPOSITION DES ATELIERS CRÉATIFS

RÉSUMÉ :

Exposition des œuvres que les enfants ont réalisées durant l'année à l'atelier donné par Florence MARCHAL. Vous aurez l'occasion de voir les différentes techniques qu'ils ont abordées : dessin, gouaches, aquarelle, papier mâché, etc...

DATES : exposition samedi 10 mai de 14h à 18h.

J'AVAIS 12 ANS EN 45 À ATHUS

RÉSUMÉ :

Une exposition réalisée par les enfants (section primaire de l'E.F.C.F. Athus) pour les enfants, leurs parents et grands-parents, qui retrace la vie à Athus pendant la seconde guerre mondiale. Différents thèmes y seront abordés de manière ludique et concrète comme la vie quotidienne, l'école, la nourriture, l'occupation, la résistance, la collaboration et l'arrivée des GI's au travers de témoignages, photos, anecdotes, documents d'époque, etc.

DATE : du 14 au 16 mai

RÉSISTANCES AUX GUERRES

Animé par Jean-Claude FEITE du CAGL et Paul MATHIEU

RÉSUMÉ :

Présentation de la publication « Résistances aux guerres » avec les brigades d'intervention poétiques de la compagnie le Grand Asile de Bellefontaine. Ce recueil rassemble 46 auteurs de 10 pays.

ENTRÉE : gratuite

DATE : vendredi 16 mai 20h15

FÊTE DE LA COMMUNAUTÉ LAÏQUE DES 3 FRONTIÈRES

Séance académique - spectacle par les enfants - remise de cadeaux - apéritif pour les familles

DATE : dimanche 18 mai à 10h15 accueil des enfants fêtés

FESTIVAL DE DANSE

Classes de Jacomo DE DECKER

RÉSUMÉ :

Spectacle de danse basé sur les plus grands films « dansants » de fame à step up. Durant le festival 200 danseurs apparaîtront en reprenant et en réinterprétant des pas célèbres dans un cadre original.

ENTRÉE : adultes 10 €, enfants 7, 50 €

DATE : samedi 24 mai à 14h30 et 18h30 et dimanche 25 mai à 13h et 17h.

JE SUIS ADOLF EICHMANN

Interprété par Guy VOUILLOT, Marco LORENZINI, Nicole MAX, Daniel PLIER, Milla TRAUSSCH et Jean-François WOLFF.

Mise en voix d'un texte dramatique contemporain finlandais. Projet transfrontalier.

Auteur : Jari JUUTINEN

RÉSUMÉ :

L'auteur retrace le procès de ce dirigeant nazi en nous entraînant dans une comédie tragique proche de la farce. Comédie stigmatisant l'idéologie nazie et ses pantins. Tragique car l'auteur pose la question de la personnalité, de la culpabilité et alors donc l'inévitable question des choix et des décisions... Qu'aurait-on fait à sa place ?

ENTRÉE : 5 €

DATE : samedi 7 juin 20h15



EXPOSITION DE AGUCHO VELASQUÉZ

Coller, coudre, nouer des traditions, peindre l'âme et mélanger des symboles sont les principales caractéristiques de l'œuvre d'Agucho. Elle vibre et chante avec son vécu. Agucho fait bondir notre âme dans son Pérou natal.

DATE : exposition du 7 au 15 juin

EXPOSITIONS DE ...

Danielle MATHAËY

Originaire d'Halanzy, Danielle a commencé les cours de dessin à l'« Atelier gaumais ». Aujourd'hui elle peint librement au fil de son mental. Elle a déjà exposé plusieurs fois dans les localités avoisinantes et ses nombreuses rencontres et critiques lui apportent beaucoup de succès.

Géraldine COLUCCI - DAVIET

Souvent plongée dans un univers de formes et de mouvements depuis sa plus tendre enfance, Géraldine a commencé un cours de dessin à Halanzy et continue de développer son art dans son atelier à Luxembourg.

Raymond BERNARD

Peintre « néo-impressionniste » éthois, s'est imprégné des paysages d'Europe occidentale et s'exprime constamment dans la recherche de la lumière et des contrastes. Il travaille toujours en extérieur.

DATE : exposition du 21 au 30 juin

Programme scolaire

JULIETTE TOUTE SEULE

Interprété par Florence KLEIN

RÉSUMÉ :

À travers un conte ludique et déjanté, Juliette invite à partager sa découverte de l'histoire de la mise en scène au 20^e siècle (scénographie, jeu d'acteur, lumière, costumes...).

Un monde de questions et de merveilles où les différentes époques de l'histoire du théâtre coexistent.

DATE : 17 et 18 avril

PUBLIC : classes du secondaire inférieur et supérieur



LES MARIÉS DE LA TOUR EIFFEL

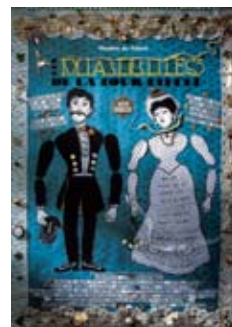
De Jean COCTEAU, interprété par le Théâtre du Tilleul

RÉSUMÉ :

Une noce vient déjeuner sur la tour Eiffel un quatorze juillet. Ils arrivent en cortège et se mettent à table. On boit du Champagne... L'univers, les discussions et les gens sont stéréotypés. Un vieux général se met à faire un discours et raconte des mirages vécus en Afrique. Et soudain la noce est elle-même témoin d'un mirage collectif avec l'apparition magique d'un cycliste...

DATE : 29 avril 9h45 et 13h30, 30 avril à 9h45

PUBLIC : classes de primaire



LE CADEAU DE MYA

ANIMATEUR : Benoît MARENNE

RÉSUMÉ :

Lors de son voyage avec Koukoumé, Mya va nous faire découvrir le grand continent africain, ses paysages, ses animaux, ses habitants et ses plus belles couleurs.

DATE : 20, 21 et 22 mai

PUBLIC : classes de maternelle, et de 1^{ère} et 2^{ème} primaire.

Réseau des bibliothèques communales d'Aubange



A Rachecourt la bibliothèque retourne à l'école !

les travaux sont finis !

Les nouveaux locaux sont prêts
à accueillir la bibliothèque qui
retourne au 229, rue de l'Atre.

Hélas, il va nous falloir fermer la
bibliothèque durant les vacances
de Pâques (du 25 mars au
7 avril) pour y réinstaller au
mieux étagères et livres, mais,
dès le mardi 8 avril, vous pourrez
à nouveau la fréquenter selon
l'horaire habituel.

*Veillez nous excuser pour
ces désagréments.*

Bibliothèque communale de Rachecourt

Rue de l'Atre, 229
6792 Rachecourt

Tél. : 063 / 22 96 50

Mail : bibli.rachecourt@bibliotheques-aubange.be

« Je lis dans ma commune »

Dans le cadre de l'Opération
« Je lis dans ma commune »,
les bibliothèques communales vous
invitent vivement à participer à leur
concours « Terre à terre », axé sur
le souci écologique au sens large
du terme à notre époque et aux
précédentes. Il se tiendra du 26
mars au 23 avril (le 23 avril étant
la journée mondiale du livre).

Un questionnaire sera proposé aux
lecteurs adultes, un autre aux lecteurs
de 12 à 18 ans.

Ces questionnaires seront à disposition
des lecteurs durant les heures d'ouver-
ture habituelles des bibliothèques des
4 implantations communales : Athus,
Halanzay, Aubange et Rachecourt. Les
heureux gagnants se verront offrir un
chèque-lire d'une valeur de 10,00 €.

Attention : A Rachecourt, ce concours
ne pourra débuter qu'à partir du 8 avril

Horaires des bibliothèques communales d'Aubange

BIBLIOTHÈQUE LOCALE « HUBERT JUIN »

Hôtel de Ville,
rue Haute, 22 - 6791 Athus

Lundi : 13h00 à 18h00

Mercredi : 9h00 à 11h30
et 13h00 à 18h30

Vendredi : 9h00 à 12h00
et 13h30 à 18h00

Samedi : 8h30 à 12h00

FILIALE DE HALANZY

Ancienne Maison Communale,
Grand-Place – 6792 Halanzay

Mardi : 17h00 à 18h30

Mercredi : 15h30 à 18h30

Vendredi : 15h30 à 18h30

Samedi : 9h30 à 12h00

DÉPÔT D'AUBANGE

Ancienne Maison Communale,
rue du Village – 6790 Aubange

Mardi : 14h00 à 16h30

Mercredi : 13h30 à 15h00

Jeudi : 17h30 à 19h00

DÉPÔT DE RACHECOURT

Rue de l'Atre, 229 - 6792 Rachecourt

Mardi : 18h00 à 20h00

Mercredi : 16h00 à 18h00

PUB

Au Wosweiler à Athus ...

Un nouveau comité de quartier est né



Il est né au sortir d'une réunion convoquée à l'initiative du Collège communal, réunion à laquelle furent débattus les problèmes que connaît ce quartier d'habitations sociales. Autour du bourgmestre, des éducateurs de rue, du responsable SAP et de l'agent de police de quartier, plusieurs habitants ont décidé que l'animation de leur quartier était leur affaire !



Un petit comité s'est ainsi créé qui se réunit de manière régulière et autonome. Sa première réalisation fut l'organisation d'une veillée de Noël dans le quartier avec distribution de vin et de marrons chauds ainsi que la mise sur pied d'un beau spectacle pyrotechnique apprécié par les enfants et les adultes.

Demain, les habitants réfléchiront à la problématique des assuétudes, notamment des drogues.

Diverses autres animations sont déjà programmées pour le printemps et l'été prochains.

LE 23 JUIN

Retenez déjà tous la date de 23 juin prochain qui verra la mise sur pied d'une promenade en forêt (encadrée par Monsieur HISSETTE, agent de la division Nature de la Région Wallonne) suivie d'un barbecue convivial et démocratique.

« Les Amis du Folklore » 1958 - 2008, 50 ans au service de la danse et du terroir



Le groupe est né en 1958, sur les bords de la Chiers, à l'ombre des Hauts Fourneaux.

Les deux membres fondateurs sont Jean Decoster, décédé en 1999 et Aimé Boterberge, décédé en 2005. C'est ce dernier qui en a été le Président jusqu'en 1993, date à laquelle Madeleine Courrier a pris la relève.

Après avoir reconstitué le costume régional de la fin du XVIII^{ème} siècle, ils ont redécouvert et fait revivre les danses anciennes de leur terroir. Leur but était de sauvegarder le folklore de chez eux, en y ajoutant quelques danses étrangères.

Malgré leur participation à de nombreux festivals tant en Belgique qu'à l'étranger, le groupe connaît des hauts et des bas suivant les fluctuations du recrutement toujours difficile pour les associations de ce genre.

Actuellement, les danseurs animent encore les fêtes régionales, présentent des programmes dans des milieux touristiques et répondent aux différentes invitations qui leur sont faites.

Depuis quelques années, les danseurs sont fiers de présenter leur programme avec un orgue de barbarie comme soutien musical.

Les nombreuses représentations du groupe se sont faites à un peu partout en Belgique, de Schoten à Arlon en passant par Jambes, Namur, Jette; En France, on a pu les applaudir à Compiègne, Dijon, Lille, Nancy, à Brunsum aux Pays-Bas, Bitburg,

Zweibrücken en Allemagne, à de nombreuses reprises au Grand-Duché de Luxembourg,... La liste serait trop longue à énumérer ici

Les répétitions du groupe ont lieu tous les jeudis de 20h00 à 22h30 au Pavillon d'Action Sociale, rue Jean Jaurès Athus. Il n'y a pas besoin de savoir déjà danser pour nous rejoindre. Il suffit d'en avoir envie.

AVIS de RECHERCHE

Tu as fait tes premiers pas chez les Bouffons (Amis du folklore), tu as dansé avec les Métallos de la Chiers, tu as fait danser les Métallos de la Chiers au son ta musique, tu étais encore là lorsque nous avons repris le nom «Les Amis du Folklore», tu as participé à la promotion du folklore soit comme membre créateur, bienfaiteur ou actif.

TU T'ES RECONNU? ALORS ...

Nous serons très heureux de t'accueillir pour fêter les 50 ans de notre Société.

Pour tous renseignements tu peux t'adresser à :

Les AMIS du FOLKLORE
(ex Métallos de la Chiers)
Madeleine Boterberge-Courrier
32, rue des Alouettes, B-6791 ATHUS
Tél. : 063 38 84 84
lesamisdufolkloreathus@hotmail.com

Activités Jeunesse : Juillet-Août 2008

Vous trouverez le programme détaillé dans le prochain Echo Communal et via les écoles début juin.

ASBL SPORT POUR TOUS

38, rue Haute - 6791 ATHUS
tél. : 063/38.81.04
gsm : 0496/53.79.60.

Activités proposées :

2.5-5 ans

- 2 stages de psychomotricité (1 en juillet et 1 en août)
- 1 ou 2 stage(s) de baby-plouf

5-7 ans

- 2 stages de multisports juniors (1 en juillet et 1 en août)

7-14 ans

- 3 stages de multisports (7-14 ans)
1 au Clémarais à Aubange
et 2 au Joli Bois à Athus

7-16 ans

- 2 stages de judo

10-18 ans

- 1 stage intensif
- 1 stage de plongée

15-22 ans

- 1 stage ados

PAVILLON D'ACTION SOCIALE

51B, rue Jean Jaurès - 6791 ATHUS
tél. : 0032/63/38.81.04
P.A.S.Athus@swing.be
www.pasathus.be

Activités proposées :

- Semaine sportive du 28 juillet au 1^{er} août pour les 8 - 16 ans
- Projet VTT pour les 14 à 25 ans, du 4 août au 14 août

ASBL MAISON DES JEUNES DE LA COMMUNE D'AUBANGE

103 rue de Rodange - 6791 ATHUS
tél. : 063/23.76.73
gsm : 0498/57.81.29
planete_j@hotmail.com

Activités proposées :

Du 1^{er} juillet au 1^{er} août de 10h à 18h

Activités pour les 12 - 26 ans :

- du 1^{er} au 4 : sport
- du 7 au 11 : culture
- du 14 au 18 : nature
- du 22 au 25 : créativité et musique
- du 28 au 1^{er} : musique

PLAINES DE VACANCES

38, rue Haute - 6791 ATHUS
063/38.09.50
nathalieheyard@publilink.be

Activités proposées :

- du mardi 1^{er} au vendredi 25 juillet de 8h30 à 16h30
- Possibilité de repas chaud à 2,5 €
- Possibilité d'accueil dès 8h

6 - 12 ans

- Athus Joli-Bois
- Aubange école communale, avenue de la Gare

2,5 - 5 ans

- Aubange école communale de la Cité (Bikini)
- Athus, école du Home Lorrain, rue Jean Jaurès

2.5 - 12 ans

- Aix-Sur-Cloie école communale rue Reifenberg
- Battincourt, bâtiment Odysée 78

LA BOUGEOTTE 2008



Associations, faites vous impérativement connaître !

Le succès de « La Bougeotte », guide des loisirs de la commune d'Aubange édité il y a presque 3 ans nous incite à reconduire l'expérience.

Il sera réalisé en collaboration avec Infor Jeunes Luxembourg et s'adressera à toutes les catégories d'âge.

La publication est prévue pour septembre 2008.

Ce répertoire au format de poche sera tiré à 8.000 exemplaires et distribué gratuitement dans toutes les boîtes aux lettres de la commune, dans les écoles et les lieux publics. Il contiendra toutes les activités présentes sur la commune dans les domaines du sport, des langues, des sciences, des jeux, des mouvements de jeunesse, ...

Très pratique, ce petit guide permettra aux familles d'opérer des choix judicieux parmi l'ensemble



des possibilités de loisirs sur Aubange, afin d'occuper petits et grands tout au long de l'année.

La mise à jour de notre base de données, réclame que vous nous communiquiez les renseignements concernant vos activités de loisirs qui débiteront en septembre 2008. Une fiche à compléter est jointe en annexe. Merci de nous répondre pour le 1^{er} juin 2008.

Contact :

> **Nathalie HEYARD**,
Administration Communale
d'Aubange, Service Jeunesse
rue Haute, 22, 6791 ATHUS

Tél : 063/38.09.50

Gsm : 0477/98.22.14

Fax : 063/38.77.77

mail : nathalie.heyard@publilink.be

Formulaire à renvoyer à l'Administration Communale d'Aubange :

Nathalie HEYARD, Administration Communale d'Aubange, 22 rue Haute, 6791 Athus.

Si vous souhaitez recevoir ce document au format électronique contactez-nous par mail :

nathalie.heyard@publilink.be

Type d'activité :

- Activités sportives, Activités musicales, Activités culturelles, Artisanat, Stages,
 Mouvement de jeunesse, Animations, tourisme, langues, Jeux, collections, Nature, animaux, techniques,
 Hébergement, location de salles, Accueil extra-scolaire, Autre à préciser :

Intitulé de l'activité :

Horaire (jour, heure et si nécessaire date de début et de fin):

Age des participants concernés : Age minimum : Age maximum :

Remarque :

Lieu où se déroulent les activités ou l'accueil :

Tarifs :

Informations complémentaires à indiquer (conditions, matériel ,nécessaire,...) :

Personnes de contact / Responsables :

Nom / Prénom : Fonction :

Tél. : GSM : Fax :

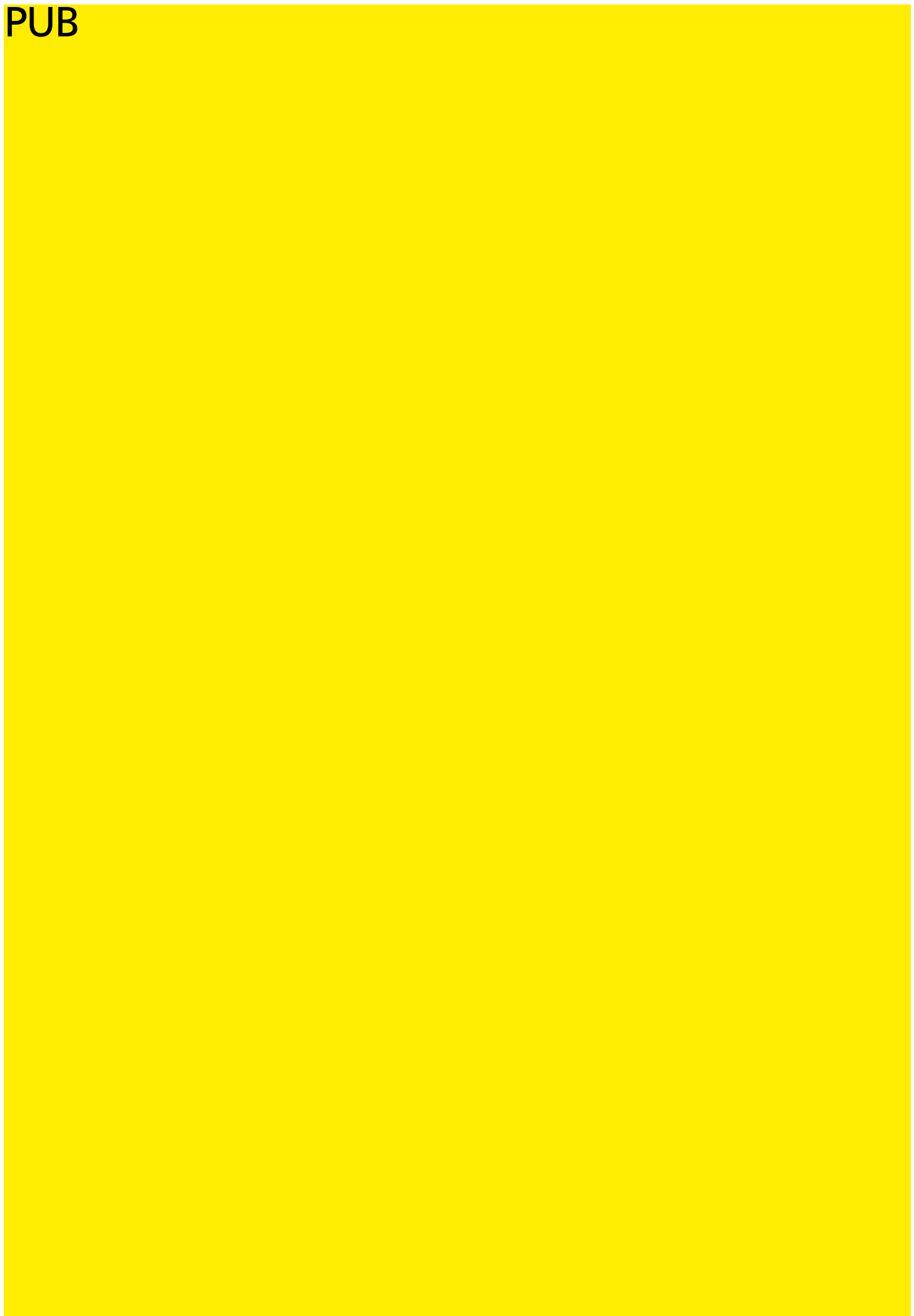
Mail Site internet :

Nom / Prénom : Fonction :

Tél. : GSM : Fax :

Mail Site internet :

PUB



Chats : stériliser = protéger



• La piqûre contraceptive ?

Elle est non seulement coûteuse mais aussi dangereuse pour le chat, étant donné que ce médicament peut conduire à terme au développement de tumeurs mammaires.

• Les mâles ?

Bien sûr, les mâles sont en partie responsables du grand nombre de portées ! Castrer votre chat le rend plus calme et « sécurise » la vie des chats du quartier.

La stérilisation est la meilleure solution pour s'attaquer à la surpopulation féline et diminuer le nombre de cas d'euthanasie forcée.

Malentendus ...

"Une femelle doit avoir des petits au moins une fois dans sa vie"

FAUX

On prétend que la naissance d'un certain nombre de petits est bénéfique à la santé de la mère. Ce raisonnement n'est pas correct et contribue à la croissance de la population féline.

« La stérilisation ou la castration entraîne de nombreux inconvénients pour mon chat »

FAUX

Cette affirmation n'est pas correcte non plus. Cette intervention ne fait que maîtriser les hormones des chats, de sorte qu'ils seront plus calmes, surtout lors de la période d'activité sexuelle, du printemps à l'automne.

La stérilisation et la castration peuvent être réalisées sans problème dès l'âge de 6 mois.

Pour plus de renseignements, prenez contact avec votre vétérinaire.



Stériliser, une nécessité

- Un chat aime flâner à l'extérieur et rencontre donc régulièrement ses congénères. Une simple stérilisation peut éviter de nombreux problèmes « indésirables ».
- Un chat est déjà fécond à partir de l'âge de 6 mois et peut avoir 2 à 3 portées par an. Une femelle non stérilisée pourrait donc, au total, mettre au monde une centaine de chatons.
- Le nombre de chats « abandonnés » augmente proportionnellement avec le nombre de naissances. Les asiles ne peuvent faire face à cet afflux de chats. De plus, les animaux errants sont aussi plus susceptibles de développer des maladies contagieuses.
- L'euthanasie est dès lors souvent considérée comme la seule solution. En Belgique, chaque année, quelque 15.000 chats meurent prématurément de cette façon.

« La décision de stériliser votre chat relève du bon sens et est une bonne chose pour le bien-être des animaux ».

Alternatives ?

• La pilule ?

La pilule offre beaucoup moins de sécurité car les chats peuvent vomir, ce qui réduit à néant les effets de la pilule.

Des chiffres éloquentes

1 + 1 = 6 chez les chats, et même deux fois par an !

Ainsi, un seul couple de chats peut donner naissance à 8 chatons par an. Avec les parents, cela fait donc 5 couples !

Après 2 ans :

5 x 8 = 40 chatons, qui forment avec leurs parents 25 couples

Après 3 ans :

25 x 8 = 200 chatons, qui forment avec leurs parents 125 couples

Après 4 ans :

125 x 8 = 1000 chatons, qui forment avec leurs parents 625 couples

Après 5 ans :

625 x 8 = 6250 chatons! Etc.

Avantages de la castration ou de la stérilisation :

Le mâle :

- reste énergique et devient même plus social et plus affectueux
- a moins tendance à errer
- cesse de délimiter son territoire en urinant partout

La femelle :

- n'est plus en chaleur
- court moins de risques de développer des tumeurs mammaires

En faisant stériliser votre chat, vous contribuez à limiter la population féline et vous vous montrez un véritable ami des animaux

Contact :

Direction générale Animaux, Végétaux et Alimentation

Service Bien-être animal et CITES

État, bloc II
Place Victor Horta 40, bte 10
1060 Bruxelles
Tél. : 02/524.74.11
Fax : 02/524.74.48
mail : protectionanimale@health.fgov.be



service public fédéral

**SANTÉ PUBLIQUE,
SECURITE DE LA CHAÎNE ALIMENTAIRE
ET ENVIRONNEMENT**

PRIMES ÉNERGIE 2008 / 2009

Participer à l'amélioration de l'environnement, utiliser mieux l'énergie tout en réduisant votre facture, la Région Wallonne, la Province et votre Commune vous y encouragent concrètement.

Il existe de nombreux équipements et dispositifs qui consomment moins d'énergie ou qui utilisent des sources d'énergie renouvelables. Ils peuvent être parfois plus chers à l'achat, mais ils contribuent à réduire votre consommation énergétique.

Tout bénéfique pour la nature et votre portefeuille !

Si vous souhaitez un complément d'information prière de contacter :

Le Guichet de l'énergie :

Tél. 063/24.51.00

Fax : 063/24.51.09

Mail : guichet.arlon@mrw.wallonie.be

Adresse :

Rue de la Porte Neuve, 19, 6700 Arlon

Horaires :

du mardi au vendredi, entre 9h et 12h
ou sur rendez-vous.

ou

Le service Service pluricommunal du logement :

Olivier Kemp,

Service Logement des Communes
d'Aubange, Messancy, Musson, Saint-Léger

GSM : 0474/ 600.128

Mail : olkemp@yahoo.fr

Horaires :

le lundi et le jeudi de 9h00 à 11h30
à l'Hôtel de ville d'Athus, 22 rue Haute

Les après-midis sur rendez-vous uniquement.

Veuillez téléphoner préalablement afin de vous assurer que la permanence est maintenue !

¹ Les conditions ne sont pas exhaustives. Pour plus de renseignements, contacter l'institution en charge de cette prime. Le montant des primes est sujet à des modifications. Les primes sont allouées dans les limites des crédits disponibles.

² P.A.C. = pompe à chaleur

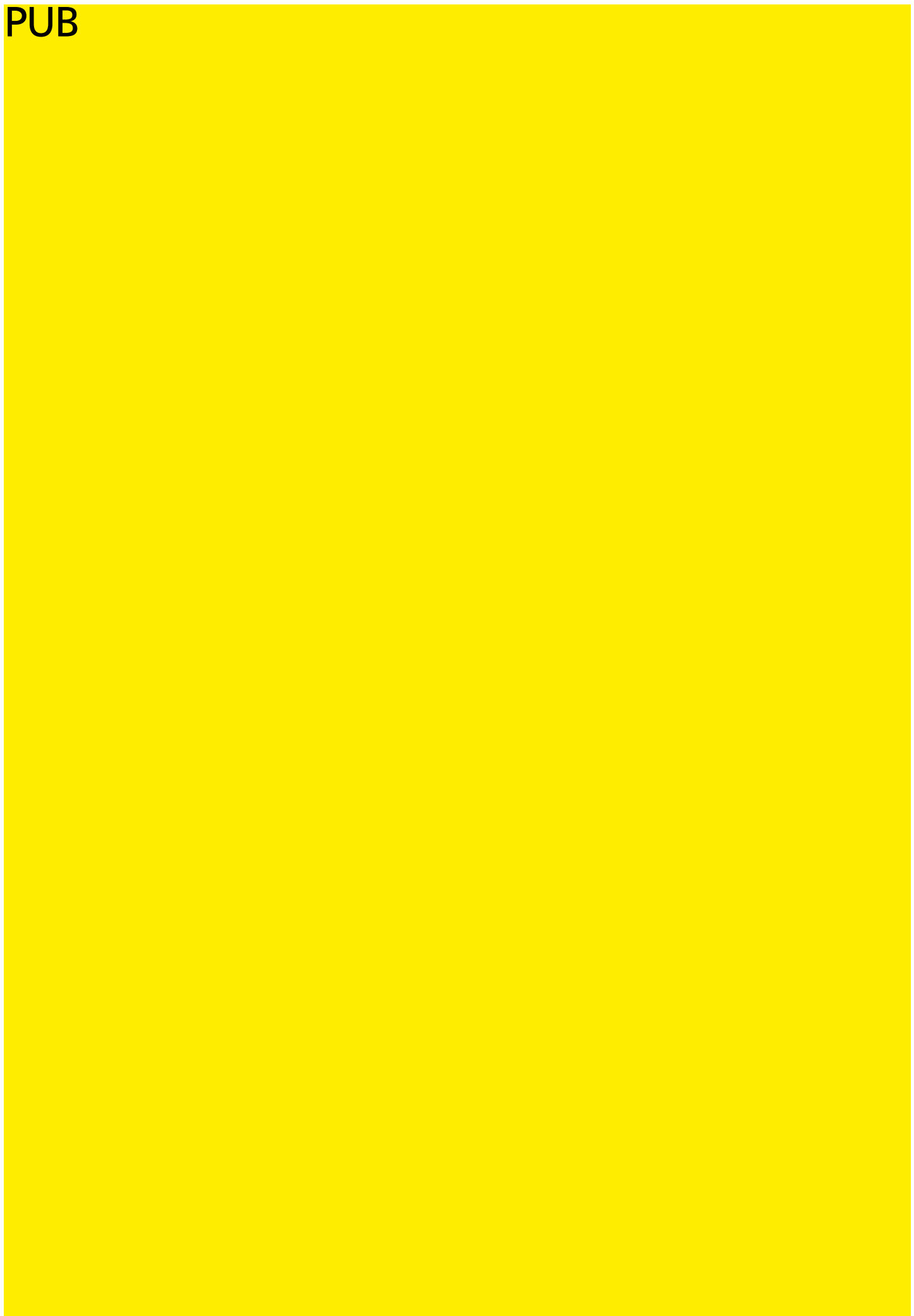
1. Tableau récapitulatif : primes

| Type de primes | N° prime | Nature des travaux | Affectation |
|------------------|---|---|-------------------------|
| PRIMES ISOLATION | 1 | Isolation du toit | Tous types de bâtiments |
| | 2 | Isolation des murs | |
| | 3 | Isolation des planchers | |
| | 4 | Remplacement de simple vitrage par du double vitrage haut rendement | |
| | 5 | Isolation d'une maison unifamiliale | Logement |
| | 6 | Maison passive | |
| | 7 | Installation d'un système de ventilation avec récupération de chaleur | |
| PRIMES CHAUFFAGE | 8 | Installation d'une chaudière gaz à condensation ou basse température | Tous types de bâtiments |
| | 9 | Installation d'un chauffe-bain ou générateur eau chaude à condensation | |
| | 10 | Installation d'un aérotherme, d'un générateur d'air chaud à condensation ou d'un appareil rayonnant | Logement |
| | 11 | Installation d'une PAC ECS ² | |
| | 12 | Installation d'une PAC chauffage ² | |
| | 12 | Installation d'une PAC combinée ² chauffage-ECS | Tous types de bâtiments |
| 13 | Installation d'une chaudière biomasse automatique | | |
| AUTRES PRIMES | 14 | Travaux de régulation | Tous types de bâtiments |
| | 15 | AUDIT énergétique | |
| | 16 | AUDIT par thermographie | |
| | 18 | Installation d'une micro-cogénération de qualité ou d'une cogénération de qualité | |

de la Région Wallonne « Tout public »¹

| Travaux | MONTANTS 2008-2009 | | INTRODUCTION DU DOSSIER | | |
|---|--|--|--|----------------|--|
| | Montants des primes | Plafonds par année | | | |
| | | Par bâtiment | | Par demandeur | |
| Rénovation | 4 €/par m ² (demandeur si R≥3) 8 €/par m ² (entrepreneur si R ≥ 3m ² K/W) | 10.000 € | | ADMINISTRATION | |
| | 25€/par m ² | | | | |
| | 25 €/par m ² | | | | |
| | 40 €/par m ² | | | | |
| Nouvelle construction | K45 = 1.500 € + 100 €/par diminution du niveau K jusqu'au plafond 2.500 € forfait 6.500 € | 2.500 € 6.500 €, incluant la prime ventilation | | ADMINISTRATION | |
| Nouvelle construction & Rénovation | 1.500 €/par système installé/habitation équipée dans l'immeuble | 1.500 €/par unité d'habitation, total limité à 75% de l'investissement global | | | |
| Nouvelle construction & Rénovation | <ul style="list-style-type: none"> • basse t° : 300 € • condensation - forfait majoré : 600 € + surplus en fonction de la puissance : ≤ 150 kW : 600 € + 25€/par kW dépassant 50 kW ; > 150 et ≤ 500 kW : 3.100 € + 12 €/par kW dépassant 150 kW ; > 500 kW : 7.300€ + 6 €/par kW dépassant 500 kW | 12.500 €/par installation | | | GESTIONNAIRE DE RESEAU DE DISTRIBUTION (gaz) |
| | 75 ou 125 €selon débit | générateur : 12.500 €/par installation | | | |
| | Aérothermes étanches : 12,5 €/par kW | 6.250 € | 12.500 €/par bâtiment (soit 500 kW) | | |
| | Aérothermes à condensation : 25 €/par kW | 12.500 € | | | |
| | Générateurs d'air chaud à condensation : 25 €/par kW | 12.500 € | | | |
| | Appareil rayonnant de classe 2 à taux de rayonnement entre 50 et 60% : 15 € par kW | 7.500 € | | | |
| | Appareil rayonnant de classe 2 à taux de rayonnement entre 60 et 70% : 20 € par kW | 10.000 € | | | |
| | Appareil rayonnant de classe 2 à taux de rayonnement supérieur ou égal à 70% : 25 €/par kW | 12.500 € | | | |
| | 750 € | 750 € | | | |
| | 1.500 € | 1.500 € | | | |
| 2.250 € | 2.250 € | | | | |
| 50kW : 1.750 €+ 35 €de 50 à 100kW ; 100kW : 3.500 €+18 €de 100à 500kW ; 500kW : 10.700 €+ 8 €/par kW) | 50% facture, plafond 15.000 € | | | | |
| Rénovation | <ul style="list-style-type: none"> • 10 €/par vanne • 100 €/par thermostat • 100 €/par sonde extérieure • 100 €/par système donnant priorité à l'eau chaude sanitaire | 10.000 € | | ADMINISTRATION | |
| | 60% facture | 360 €/par audit (maison unifamiliale) 1.000 €/par audit par bâtiment | | | |
| Nouvelle construction & Rénovation | 50% facture | 200 €(maison unifamiliale) - 700 €/par audit par bâtiment | | | |
| | 20% facture | 15.000 €/par installation | | | |

PUB



PRIMES ÉNERGIE

2008 / 2009

2. Primes non reprises dans le tableau de la page précédente ¹

Région Wallonne

(guichets de l'énergie)

Prime pour l'installation d'un chauffe-eau solaire

Permet de chauffer de l'eau à partir du rayonnement solaire

Montant :

- o Cette aide est de 1500 € pour une surface entre 2 et 4 m².
- o Supplément de 100 € par m² supplémentaire.

Conditions :

l'entrepreneur doit être agréé par la Région Wallonne

Prime pour l'installation de panneaux photovoltaïques

Montant :

La prime est de 20 % des coûts éligibles, augmenté de la TVA si le demandeur n'est pas assujéti avec un maximum de 3.500 € par installation et par compteur EAN.

Conditions :

Votre demande doit être introduite dans les quatre mois prenant cours à la date de la notification de la décision d'acceptation de la CWaPE relative à la demande préalable d'octroi de certificats verts et de labels de garantie d'origine, auprès de votre gestionnaire de réseau de distribution (GRD) d'électricité sur le territoire duquel l'investissement a été réalisé.



Province

Installation d'un chauffe-eau solaire :

Montant :

Cette aide s'élève à 400 €

Conditions :

l'entrepreneur doit être agréé par la Région Wallonne

Pompe à chaleur :

Montant :

Cette aide s'élève à 20 % du montant de l'investissement (hors TVA) avec un maximum de 750 €. Le montant de la TVA est déduit de la subvention lorsque le demandeur est assujéti à la TVA.

Conditions :

Les travaux doivent exclusivement servir à doter les immeubles d'habitation existants ou à construire, d'une pompe à chaleur, à l'exclusion des pompes à chaleur réversibles permettant la climatisation de l'habitat.

Installation d'une chaudière biomasse

Montant :

Le montant de la subvention s'élève à 20 % du montant de l'investissement (TVA comprise) avec un maximum de 750 €. Le montant de la TVA est déduit de la subvention lorsque le demandeur est assujéti à la TVA.

Conditions :

La chaudière doit correspondre aux caractéristiques techniques suivantes :

- o la chaudière doit fonctionner à partir de matières premières renouvelables d'origine végétales (bois ou autres matières ligno-cellulosique) ;
- o la chaudière doit être à chargement automatique ;
- o la chaudière doit satisfaire à la norme européenne EN 12809 ;
- o la chaudière doit disposer d'un rendement égal ou supérieur à 80 % conformément aux exigences de rendement reprises sous la norme EN 303-5 ;
- o l'installation doit être réalisée par un entrepreneur enregistré auprès du Service public fédéral Finances.

Installation de régulateur thermique

Montant :

Le montant de la subvention s'élève à 30 % du montant de la facture (hors TVA) avec un maximum de 250 €.

Conditions :

Les travaux de régulation thermique doivent consister en l'installation d'un système donnant priorité à l'eau chaude sanitaire, de vannes thermostatiques, d'un thermostat d'ambiance à horloge et/ou d'une sonde extérieure.

Commune d'Aubange

Installation d'un chauffe-eau solaire

Montant :

Elle s'élève à 625 €

Conditions :

- o L'entrepreneur doit être agréé par la Région Wallonne
- o La superficie minimale doit être de 3 m²

Ministère des finances

Réductions d'impôts

réductions d'impôts pour l'exercice d'imposition 2009 (dépenses 2008)

Quelles dépenses donnent droit aux réductions d'impôts ?

1. le remplacement d'une ancienne chaudière
2. l'entretien d'une chaudière;
3. l'installation d'un système de chauffage de l'eau par énergie solaire;
4. l'installation de panneaux photovoltaïques;
5. l'installation d'une pompe à chaleur géothermique;
6. l'installation de tout autre dispositif de production géothermique
7. l'installation de double vitrage;
8. l'isolation du toit;
9. le placement de vannes thermostatiques ou d'un thermostat d'ambiance à horloge;
10. un audit énergétique.

Montant de la réduction :

- o pour les points 1,2,5,6,7,8,9 et 10 : Réduction d'impôts de 40% plafonnée à 2600 €
- o pour les points 3 et 4 : Réduction d'impôts de 40% plafonnée à 3380 €

Plus d'informations :

Déductions d'impôts :

<http://www.mineco.fgov.be>

Rubrique Energie -> réductions d'impôts

Tél : 02/201.26.64

Ou sur : <http://www.minfin.fgov.be>

Primes provinciales :

<http://www.province.luxembourg.be>

1, Square Albert 1^{er}, B-6700 Arlon

Tél : 063/212.829

¹ Les conditions ne sont pas exhaustives. Pour plus de renseignements, contacter l'institution en charge de cette prime. Le montant des primes est sujet à des modifications. Les primes sont allouées dans les limites des crédits disponibles.

Contribuons à lutter contre l'effet de serre ...

Consommons malin !



2^{ème} partie :

Boire l'eau du robinet : c'est clair et net !

Vous avez des réticences à consommer l'eau du robinet ?

Et pourtant, sachez que l'eau de distribution en Wallonie est de bonne qualité et constamment analysée afin de respecter les normes légales imposées. Niveau de chlore, teneurs en nitrates, en pesticides et autres substances, analyses bactériologiques..., de nombreux paramètres sont mesurés très régulièrement afin de garantir la potabilité de l'eau.

Si les analyses révèlent la moindre anomalie, la société de distribution s'engage à résoudre le problème. Tout est donc mis en œuvre pour fournir, chez vous, une eau de qualité. Ne vous privez donc pas de la consommer.

Sources : Région Wallonne, « Les Guides de l'Ecocitoyen ».

A savoir :

Seule restriction pour l'eau de distribution, **si vos canalisations sont encore des conduites en plomb, il faut les remplacer ou, au minimum, ne pas utiliser les premiers litres d'eau « du matin » pour des usages alimentaires** (tirer la chasse fera passer ces premiers litres.).

En cas de doute, n'hésitez pas à contacter votre société de distribution d'eau.

Avec toutes ces garanties de qualité et de conformité, pourquoi continuer à privilégier l'eau en bouteille ?

Plus chère et moins pratique (achat, transport, stockage), l'eau en bouteille n'est pas toujours le meilleur choix.

En effet :

les eaux de table et de source ne sont pas nécessairement de qualité supérieure à l'eau de distribution, elles ne sont pas à l'abri de problèmes de contamination ; les eaux fortement minéralisées (concentration en sels minéraux > à 2000 mg/l) ne sont pas idéales pour une consommation quotidienne et même déconseillées dans certains cas (alimentation du nourrisson, régime sans sel...).

En outre, la production d'eau en bouteille occasionne de nombreux impacts environnementaux.

La mise en bouteille, quel que soit le mode de conditionnement, consomme énormément d'énergie et est génératrice de déchets :

Les matières plastiques utilisées sont issues de produits pétroliers, source d'énergie non renouvelable et leur fabrication par l'industrie pétrochimique contribue à augmenter l'effet de serre.

Différents types de plastiques peuvent être utilisés et **tous ne sont pas recyclables**. Même pliées, les bouteilles plastiques constituent un volume de déchets très important ; déchets qu'il faut transporter, trier et recycler quand c'est possible.

Les bouteilles en Polyéthylène (PE) consignées ou en verre apparaissent comme une alternative plus respectueuse de l'environnement mais leur fabrication, **le rinçage ou le recyclage de ces matières sont eux aussi énergivores.**



HDPE

PET

Que dire aussi de la pollution et de la consommation d'énergie générées par le transport des eaux importées ! Les eaux étrangères auraient-elles un goût plus exotique ?

Trucs et astuces pour mieux apprécier l'eau du robinet :

- **Après une absence prolongée, laissez l'eau couler quelques instants avant de la consommer ;**
- **Remplissez une carafe d'eau fraîche et laissez-la reposer quelques heures au frigo**, vous pouvez également y ajouter quelques gouttes de jus de citron ;
- **Utilisez un système de filtration :** Des carafes filtrantes permettent de filtrer de petites quantités à la fois. Simple d'utilisation, leur filtre a une durée de vie moyenne de 28 mois environ.



Des systèmes de filtration à placer sur la conduite sont également très efficaces. Il existe différents types de filtres (à osmose inversée...).

Renseignez-vous au préalable pour l'installation et les consignes d'entretien.

Plus d'infos :

- **SWDE, Société wallonne des eaux**, Services Centraux et siège social
Tél. : 087/34 28 11
Fax : + 32 (0)87 342 800
Mail : info@swde.be
Web : <http://www.swde.be>
- **Reseau Eco-consommation :**
Tél. : 081 730 730
Mail : info@ecoconso.be
Web : <http://www.ecoconso.org>
- **AQUAWAL, Union professionnelle des Opérateurs du cycle de l'eau en Wallonie :**
Tél. : 00 32 81 25 42 30
Fax : 00 32 81 65 78 10
Mail : aquawal@aquawal.be
Web : <http://www.aquawal.be>

Electricité et Gaz

Interlux

Tél. : 078/15.78.01
accessible du lundi au vendredi
de 8h00 à 20h
et le samedi
de 9h00 à 13h00.

Tél. : 078/78.78.00

pour les appels concernant :

- des travaux de raccordement ou relatifs aux compteurs
- un compteur à budget
- votre alimentation par votre gestionnaire de réseau de distribution en tant que client protégé
- pour signaler une panne (accessible 7j/7 et 24h/24)

Tél. : 0800/87.08.7

Pour signaler une odeur de gaz.
(accessible 7j/7 et 24h/24)

Electrabel sa

8 boulevard du Régent, 1000 Bruxelles
Tél : 078/35.33.33 (tarif zonal)
Fax: 078 78.20.21
Web : <http://www.electrabel.be/contact>

Essent belgium nv

Ring Business Center
Noordersingel 19, 2140 Borgerhout
Tél.: +32 (0)800 32.03.2
Fax: +32 (0)3 270.79.78
Email : info@essent.be
Web : <http://www.essent.be>

Nuon belgium nv

Medialaan 34, 1800 VILVOORDE
Tél.: +32 (0)800 92.90.2
Email: info@nuon.be
Site Web: <http://www.nuon.be>



*Electricité,
gaz, eau,
téléphonie,
internet,
télévision.*

Vous cherchez un fournisseur ?

Luminus

Service Clientèle Luminus
BP 48000, 1000 Bruxelles
Tél. : (078) 15.51.00
Fax: (078) 15.01.09
info@luminus.be

Lampiris

sa LAMPIRIS
191 bld Emile de Laveleye, 4020 Liège
Tél. : 0800 / 40.12.3
Fax : 043/44.00.18
info@lampiris.be

Eau

S.W.D.E.

(Société wallonne des eaux)

41 rue de la Concorde, 4800 Verviers
Tél. : 087 / 34.28.11
Fax : 087 / 34.28.00

14 ue Saintraint, 5000 Namur
Tél. : 087 / 87.87.87

Téléphonie, Internet

Télé2

TELE2 Belgique S.A.
Boîte Postale 3, 1140 Bruxelles 14
Tél. : 0800/16.02.6
De 9 heures à 20 heures
Service clientèle Mobile
Tél. : 0486/19.19.82
Service clientèle :
02/60 80 600

Belgacom

Place Didier 6700 Arlon 39/19
Tél.: 063 / 24 21 20
Fax : 063 / 24 21 36
Rue de la Porte Neuve, 19, 6700 ARLON
Web : <http://www.belgacom.be>
Mail : guichet.arlon@mrw.wallonie.be

Voo

Service Client,
12 rue Clement Ader, 6041 Gosselies
Tél. : 0800 / 800 25
Web : <http://www.voo.be>

Télévision

Voo (voir ci-dessus)

Belgacom (voir ci-dessus)

Télé2 (voir ci-dessus)

boîtes aux lettres privées, nouvelle réglementation

Qu'est-ce qui change EXACTEMENT ?

La nouvelle ouverture minimale est de 23 cm sur 3 cm, mais les boîtes aux lettres

existantes avec une ouverture de 22 cm restent réglementaires, à condition que la boîte aux lettres ait été installée avant le 1^{er} janvier 2008.

Le bord inférieur de l'ouverture doit être situé à une hauteur minimale de 70 cm

et le bord supérieur de l'ouverture à une hauteur maximale de 170 cm.

Dans certains cas, le placement de l'ouverture peut être étendu entre 40 cm minimum et 180 cm maximum (ex. : ouvertures de boîtes aux lettres dans la façade d'un immeuble existant mis en service avant le 1^{er} janvier 2008 ou des batteries de boîtes aux lettres comptant au minimum quatre boîtes.

La boîte aux lettres doit être suffisamment grande pour la réception sans détérioration d'un envoi non plié de

format C4 (229 mm sur 324 mm) d'une épaisseur de 24 mm. Les boîtes aux lettres qui ne sont pas suffisamment grandes restent toutefois réglementaires à condition que la boîte aux lettres ait été installée avant le 1^{er} janvier 2008.

Au cas où le numéro de maison n'est pas lisible de l'endroit où se trouve la boîte aux lettres, le numéro de la maison doit être indiqué de manière clairement lisible sur ou à proximité de la boîte aux lettres.

La présente communication et l'arrêté ministériel sont également disponibles sur le site internet de l'IBPT :

www.ibpt.be sous la rubrique Secteur Postal > Publications > Communications.

Polyclinique Bellevue :

POLYCLINIQUE :

Tél : 063 / 37 21 00
du lundi au vendredi
de 8H30 à 16H30
sur rendez-vous.

Services :

Imagerie médicale :

- radiologie
- échographie
- mammographie

Consultations :

- dermatologie
- orthopédie
traumatologie
- rhumatologie
- oto-rhino-laryngologie

PRISES DE SANG

Du lundi au vendredi
de 7H30 à 9H30



SERVICE DE KINESITHERAPIE ET REVALIDATION :

tél : 063 / 37 20 88
du lundi au vendredi
de 8H à 21H
sur rendez-vous.

Services :

- kinésithérapie
- ostéopathie
- salle de sport « santé 2000 »

*Prochainement
ouverture
d'une école du dos !*



INASTI Institut national d'Assurances sociales pour Travailleurs indépendants

INASTI

5 rue Jarlicyn
6800 LIBRAMONT
Tél : 061 / 29 52 00

PERMANENCES 2008 dans la commune d'AUBANGE

CPAS, 3 rue du Village
6790 AUBANGE

13 mai de 11 à 12 h

10 juin de 11 à 12 h

8 juillet de 11 à 12 h

août, pas de permanence

9 septembre de 11 à 12 h

14 octobre de 11 à 12 h

novembre, pas de permanence

9 décembre de 11 à 12 h

PUB

Service Accueil et Prévention

idées reçues

« Tous les drogués sont des dealers »

Si chaque consommateur dealait et créait lui-même plusieurs nouveaux dealers et ainsi de suite, il n'y aurait très vite que des dealers sur l'ensemble de la planète. **Beaucoup de consommateurs de drogues ne revendent pas à d'autres.** De plus, la plupart des gens (même les jeunes) ne sont tout simplement pas intéressés d'acheter de la drogue même si on leur en propose.

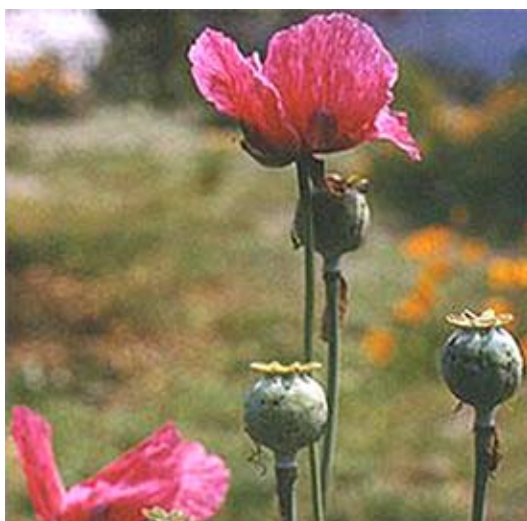


« Le cannabis : 3 grammes, c'est légal ! »

Le cannabis est toujours un produit illégal en Belgique. Il est interdit d'en posséder, même 3 grammes. Il y a cependant une certaine tolérance envers un consommateur (qui n'est ni vendeur, ni dealer...) de plus de 18 ans qui ne possède que cette quantité de « beuh » sur lui. Ceci n'est vrai que dans certaines circonstances (pour usage privé, sans troubles de l'ordre public, sans présence de mineurs d'âge, en dehors des lieux qu'ils fréquentent, etc.) qui ne sont pas toujours claires et qui peuvent induire en erreur beaucoup de personnes. Quoiqu'il en soit, sur notre arrondissement judiciaire, un P.V. sera généralement dressé pour identification même s'il n'y a pas de poursuites en Justice.

« On commence par un joint et on finit à l'héroïne »

Faux ! C'est ce qu'on a appelé la « théorie de l'escalade » : le cannabis mènerait inévitablement à l'héroïne. Pourtant la réalité et les statistiques le prouvent, **l'immense majorité des fumeurs de joints ne touchera jamais à l'héroïne.** Les drogues ne sont pas des produits magiques qui décident à la place de l'individu.



Principaux services proposés :

- Actions préventives diverses en matière d'assuétudes et de toxicodépendance
- Entretiens d'information et de sensibilisation en individuel ou en famille.
- Suivis psychosociaux (usagers et proches).
- Orientations thérapeutiques et médicales personnalisées.

Service Accueil et Prévention :

Michaël MATHIEU
tél : 063 / 38 87 16



Infor drogues :

tél : 02 / 227 52 52



« Tous les consommateurs d'héroïne ont commencé par un joint »

En fait, les statistiques montrent que **la majorité des premières consommations de drogues sont le tabac et l'alcool.**

Ces consommations ne débouchent pas forcément sur la consommation d'autres drogues. La plupart des consommateurs d'héroïne ont donc « commencé » par le tabac et/ou l'alcool plutôt que par le cannabis.

PUB

